

# DETECTIVE

PRÉSENTE  
UNE  
SENSATIONNELLE  
EXPÉRIENCE

SUR LES

TEMOIGNAGES  
HUMAINS!...

Ces trois collaborateurs de "Défctive"  
— Paul Bringuier, Marcel Montarron  
et l'artiste Michèle Alfa — ont tenu  
le rôle de gangsters en fuite. Lisez,  
en pages 2, 3 et 4, comment ont cru  
les voir plusieurs témoins de bonne foi.



Les trois faux gangsters :  
Marcel Montarron, Michelle  
Alfa et Paul Bringuier.



# Témoignages humains !...

16475



DANS une affaire où la tête d'un homme est en jeu, j'ai le droit de conclure que le dossier ne contient pas autre chose que quelques témoignages humains dont vous connaissez la fragilité et parfois la meurtrière incertitude. »

Cette phrase, M<sup>r</sup> Jean-Charles Legrand la prononçait l'autre jour à l'issue de sa brillante plaidoirie au procès de l'assassinat de la petite Nicole Marescot, à Chaumont.

Il ne s'agit pas ici, de prolonger l'émotion d'une affaire trop cruelle, ni de revenir sur la culpabilité ou l'innocence de Socley, condamné à mort. Mais trop de grandes affaires criminelles sont basées sur ces témoignages humains dont, tour à tour, la défense et l'accusation invoquent la force ou la fragilité, selon que ce témoignage leur sert.

## UNE EXPÉRIENCE

Dans un prochain article, nous donnerons quelques illustres exemples de cette confusion des sens qui peut faire d'un honnête homme, un faux témoin. Aujourd'hui, nous voulons seulement vous exposer, sans commentaires, le résultat d'une expérience que *Détective* a cru devoir organiser et qu'il offre à ses lecteurs, aux magistrats, à la police, comme un exemple lucide et terrible.



Nous décidons de faire l'expérience suivante : Une première équipe de *Détective* fait une tournée en auto dans la proche banlieue, en essayant de se faire remarquer. Le lendemain, une autre équipe refait le même trajet, en essayant de susciter le souvenir des témoins, commerçants ou usagers de la route, qui ont pu et dû voir passer l'équipe de la veille et de recueillir leur témoignage ; sur le signalement et l'attitude de celle-ci.

### L'EQUIPE A : LES GANGSTERS

Il est décidé que notre équipe A jouera le rôle de « gangsters » qui ont volé une auto et qui ont peur d'être poursuivis par la police. Elle est composée de Paul Bringuier et de Marcel Montarron. Comme l'expérience prouve qu'un groupe où il y a une femme est plus facilement remarqué et que, d'autre part, il s'agit de jouer un rôle, nous

nous assurons la collaboration d'une authentique comédienne, Mlle Michelle Alfa qui, entre deux films, veut bien, en riant, nous prêter son concours.

Les faux gangsters, Bringuier, Montarron et Alfa partent le mercredi en auto de Paris par la porte de Châtillon. Ils vont à Versailles et reviennent par la route de Ville d'Avray-Suresnes-Neuilly. Ils ont fait sept arrêts importants, en essayant chaque fois de jouer leur rôle, de se faire remarquer.

### L'EQUIPE B : LES ENQUETEURS

Le lendemain jeudi, aux mêmes heures, avec la même lumière, le même temps, l'équipe B de *Détective*, l'équipe des enquêteurs, composée d'Henry Danjou, Noël Pricot et Marcel Carrière, reprend la même route, s'arrête aux mêmes endroits et, jouant les enquêteurs à la poursuite des gangsters de la veille, recueillent les témoignages des braves gens qui ont eu affaire à l'équipe A.

Nous vous donnons ici, sans commentaires, la confrontation des deux rapports, étape par étape. Le rapport qui a été établi par l'équipe Bringuier sur le trajet qu'elle a fait. Le rapport établi par les enquêteurs du lendemain d'après les témoignages recueillis.

### OU IL S'AGISSAIT DE SE FAIRE REMARQUER

Signalement général de l'équipe A.

Cabriolet Graham-Paige beige clair rosé, ailes noires, capote gris clair, N° 65 76 KR5.

PAUL BRINGUIER. Grand, mince, costume gris foncé. Souliers daim marron. Long pardessus bleu foncé. Chapeau gris clair. Gants gris clair. Pull-over et écharpe canari.

MARCEL MONTARRON. Costume marron. Chemise et cravate teinte neutre. Chapeau marron foncé. Chaussures daim marron. Gants de peau tannée marron, écharpe cachemire jaune et rouge. Pull over blanc.

MICHELLE ALFA. Moyenne. Manteau noir garni de loutre. Chapeau violet. Demi-voilette violette. Gants noirs. Visage fin, très joli. Cheveux blond pâle, presque blanc, avec reflet mauve.

Comme on le voit, nos amis ont essayé de trouver une tenue extrêmement caractéristique et voyante, par l'opposition des couleurs. Comme nous l'avons dit, ils ont décidé de se donner l'allure d'individus louches qui viennent de faire une mauvaise action et sont inquiets d'être poursuivis. Toute la finesse du jeu consistait à se faire juste assez remarquer pour que les témoins gardent un souvenir de leur passage et pas assez pour que leur esprit soit préoccupé et déforme les faits.



Première étape : Le poste d'essence de Châtillon et le commis interrogé par nos enquêteurs.



### Première Étape

#### RAPPORT DES GANGSTERS

La voiture, sortie de Paris, vers Châtillon, s'arrête un peu après la côte de Châtillon à un poste d'essence. Elle est servie par un commis en blouse blanche. L'équipe, par ses allusions, tente de faire croire qu'elle est activement poursuivie par la police; elle feint même de vouloir partir sans payer l'essence.

#### RESULTATS DE L'ENQUETE

Le distributeur se souvient très bien d'avoir servi de l'essence à trois automobilistes dans un cabriolet verdâtre : une femme blonde, entre deux hommes de trente-cinq ans. Le plus grand portait un chapeau mou, genre espagnol, c'est-à-dire creusé en rond sur le dessus. Ils le payèrent normalement en lui laissant un pourboire. Leur attitude fut correcte.

#### OBSERVATIONS

Donc, malgré leurs efforts, les faux gangsters n'ont pas réussi à inquiéter le commis. Il n'a même pas remarqué qu'ils avaient l'intention de partir sans payer. Les deux détails de signalement qu'il a reconnus sont faux, tous les deux. La voiture n'est pas verdâtre et le chapeau du plus grand, c'est-à-dire de Bringuier, qui est un feutre normal, droit, n'a rien d'espagnol.

### Deuxième Étape

#### RAPPORT DES GANGSTERS

Nos gangsters s'arrêtent à l'entrée de Versailles, à

l'angle de la route et de la rue Albert-Sarraut, au café Conty. Ils prennent l'apéritif au comptoir, feignent d'avoir l'air inquiets et pressés, demandent le téléphone, puis l'adresse d'une épicerie et s'en vont. Au moment de leur départ, il est exactement midi cinquante minutes.

#### RESULTATS DE L'ENQUETE

Mme Conty a remarqué, vers midi 45, trois clients arrivés dans une petite auto jaune : deux hommes de trente ans environ, l'un drapé dans un pardessus bleu marine, l'autre qui porte un foulard chamarré à rayures rouges. Ils sont accompagnés par une jeune femme aux cheveux blonds à reflet mauve. Elle porte une courte voilette sur un chapeau violet. Un manteau noir garni de fourrure. Elle a l'apparence d'une artiste de cinéma. Ils demandèrent à téléphoner et l'adresse d'une épicerie.

Les voyageurs ont paru chics et distingués à Mme Conty, à l'exception du porteur du foulard à rayures rouges, qui, à cause de son foulard, apparut louche. Elle n'a retenu aucun des propos échangés par les trois fameux gangsters.

#### OBSERVATIONS

Ici échec. L'équipe est tombée sur une femme de bon sens, clairvoyante, qui n'a fait aucune faute dans le signalement, et qui, inconsciemment, par perspicacité instinctive, n'est pas tombée dans le panneau des faux gangsters. Tout au plus, l'extraordinaire foulard de Montarron l'a-t-elle frappée.

Ce sera, nous devons le dire tout de suite, le seul témoignage précis et authentique de toute la série.



Deuxième étape : Le café Conty, à Versailles, et sa perspicace propriétaire, Madame Conty.



#### Troisième Étape

##### RAPPORT DES GANGSTERS

Sur l'indication de la cabaretière, l'équipe A s'arrête, trente mètres plus loin, dans une petite épicerie. Comme on l'a vu, il s'agit d'acheter de la corde. On a souvent vu, dans les faits-divers, toute l'enquête tourner autour d'un outil ou d'une arme. Nous avons donc voulu faire un achat insolite pour des automobilistes et qui puisse paraître suspect. Montarron descend seul, trouve dans la petite épicerie tout le monde en train de déjeuner et se voit répondre qu'on ne vend pas de la corde.

Il est exactement midi 55.

#### RESULTATS DE L'ENQUETE

Déclaration de Mme Catel, propriétaire de l'épicerie du même nom :

« Vers midi 30, une espèce de bonhomme est venu me demander de la corde. Il descendait d'un cabriolet gris où se trouvaient également un autre homme et une femme. Quand il est parti, mon mari et un pensionnaire ont dit :

« Il en a une tête, celui-là ! » Moi, j'ai ajouté : « Peut-être qu'ils veulent la prendre, la femme. Je n'ai pas remarqué leur signalement. »

Déclaration du mari, M. Catel :

« Celui qui est entré était un fort gars, grand et élancé. Il paraissait pressé et dans la voiture, son compagnon semblait s'impaciter. Quand ils sont partis, je me suis dit que le chauffeur n'avait pas l'air de bien connaître sa voiture et que ce devait être un voleur d'autos. »

La voiture est de marque française.

Le troisième convive, M. Le Goff, pensionnaire, confirme les déclarations des époux Catel.

#### OBSERVATIONS

Rien dans notre signalement n'a retenu l'attention des commerçants. La voiture est devenue grise. Et la Graham-Paige, française. Les efforts de Montarron pour paraître louche ont réussi. Et l'idée de l'achat insolite a répondu à notre attente. Les commerçants et leur hôte se trompent pour l'heure ; et leur erreur n'est pas insignifiante : vingt-cinq minutes.

#### Quatrième Étape

##### RAPPORT DES GANGSTERS

Toujours à la recherche de la corde, nos gangsters s'arrêtent en plein Versailles, 30, rue des Etats-Généraux, au bazar Gord. Comme précédemment, Montarron descend seul, entre, demande la corde, semble hésiter, Bringulier et Alfa le rejoignent. Tous trois discutent sur la qualité de la corde. Il est treize heures.

#### RESULTATS DE L'ENQUETE

La vendeuse, Jacqueline Barbot, a remarqué la voiture jaune, à capote noire, un monsieur venu lui acheter la corde qu'un monsieur et une dame rejoignent peu après. Ils étaient très grands et très mal-



Troisième étape : L'épicerie Catel et M. Catel. Il s'agissait d'un achat insolite : de la corde.



La commise Jacqueline Barbot, qui, au bazar de Versailles, vendit de la corde aux faux gangsters.

gres. La femme, blonde probablement, portait une voilette noire. Celui qui achetait la corde était celui qui conduisait. Les deux hommes paraissaient très pressés. La vendeuse paraît fort émue à la pensée de la gravité de son témoignage.

#### OBSERVATIONS

Le signalement physique est à peu près exact sauf que Montarron est beaucoup moins grand que Bringulier. La capote gris clair de la voiture devient noire ainsi que la voilette de Michelle Alfa. Le simulacre de discussion sur la qualité de la corde a complètement échappé à la vendeuse. Elle n'a pas remarqué l'heure. Elle se trompe sur celui qui est au volant.

#### Cinquième Étape

##### RAPPORT DES GANGSTERS

La Graham-Paige traverse Versailles, reprend la route de Ville-d'Avray vers Paris et s'arrête 500 mètres avant Ville-d'Avray, à la charmante hostellerie du Père Auto. On laisse la voiture dans un bosquet, on déjeune longuement. Nos faux gangsters, qui sont seuls dans la salle du restaurant, essayent devant le garçon qui les sert d'avoir une conversation caractéristique. Ils parlent de trafic de drogues, de Montmartre ; ils demandent si on peut loger ici. Ils font des allusions à la nécessité où ils sont de se cacher et de trouver une retraite paisible.

Au moment de partir, Montarron et Bringulier simulent une violente dispute au sujet d'un règlement de compte ancien.

#### RESULTATS DE L'ENQUETE

Témoignage de M. Goldstein, serveur de restaurant :

« J'ai remarqué un cabriolet gris avec spider et capote beige. Matricule RK avec deux 9 dans le numéro. Un des hommes (ce doit être Bringulier) était costaud, grand, portait un chapeau et un pardessus noir. Il parlait avec beaucoup d'autorité, d'une manière impérative. L'autre était plus petit, mais également costaud, avec un nez crochu, un foulard bigarré rouge. Cet homme n'est pas du tout pour moi un inconnu. Je puis affirmer l'avoir déjà rencontré à la Brasserie Excelstor, près de la place Pigalle. »

« Ils m'ont donné tous les deux l'impression d'être des souteneurs de Montmartre. Je les reconnaîtrai »

Et voilà, avec ses occupants, la voiture beige, que dix témoins de bonne foi virent grise, verte, etc.





Cinquième étape : M. Goldstein, garçon de la charmante hostellerie du "Père-Auto", à Ville-d'Avray.

facilement. La jeune femme qui les accompagnait, une brune, portait un chapeau violet. Elle était gentille, donnait l'impression d'être leur récente conquête, une petite femme qu'ils avaient l'intention d'épouser.

« Ils sont arrivés à midi 30. Je les ai eu à l'œil, car ils paraissaient louches. D'ailleurs, ils ressemblaient à des gens qui ont volé, il y a peu de temps, une voiture dans un restaurant à côté. Ils voulaient déjeuner dans la tonnelle qui se trouve en bordure de la route mais j'ai pensé qu'ils voulaient partir sans payer, et je leur ai dit qu'on ne servait qu'à l'intérieur du restaurant. Ils m'ont demandé : « Est-on tranquille ici ? » Cette question a fortifié mes prévisions. Ils avaient dû avoir une histoire entre eux avant d'arriver, car leur compagne paraissait toute chose. Cela avait dû être grave, car elle n'avait plus d'appétit. « Mangez un peu, lui disait-il, ça vous relapera. » Quand je suis retourné à la cuisine, j'ai dit au patron : « Il y a trois types qui ont un drôle de genre. »

Pendant le repas, ils m'ont demandé si on louait des chambres. Ils voulaient probablement coucher avec la petite. Le plus grand essayait d'endormir la jeune femme. Il lui racontait sa vie, lui parlait d'un ami docteur. La petite avait l'air littéralement subjuguée.

« Le grand a d'ailleurs eu une discussion avec l'autre. Ils sont restés ensemble jusqu'à trois heures. Au moment de payer l'addition, ils ont eu une discussion qui a failli tourner à la bagarre. Finalement, le grand a obligé l'autre à payer. Le petit a dit : « C'est bien. Je ne veux pas d'histoires. » Il a réglé puis est parti brusquement comme s'il fuyait. Le grand et la femme l'ont rattrapé sur la route puis, après une nouvelle discussion, ils sont repartis ensemble, en voiture. Je regrette de n'avoir pas pris le numéro de leur véhicule, comme j'en avais fermement l'intention.

#### OBSERVATIONS

La déposition de M. Goldstein qui est la plus importante parce que c'est lui qui a eu le loisir le plus long d'examiner les faux gangsters est également étonnante. Nous comptons d'ailleurs y revenir la semaine prochaine. Les caractéristiques essentielles de son témoignage sont celles-ci :

Il a parfaitement suivi le leurre qu'on lui tendait de la bande de gangsters. Son imagination a d'ailleurs travaillé et a déformé ce qu'il voyait et entendait. Pour le signalement, c'est ahurissant. La voiture beige clair rosé, à capote grise, devient cabriolet gris à capote beige. Pour le numéro, il repère bien les lettres RK, mais il voit deux 9 dans un numéro qui n'en comporte pas mais qui comporte deux 6. Bringuier, vêtu de bleu et de gris, est apparu funèbrement costumé de noir.

Il a vu à Montarron un nez crochu alors que c'est Bringuier qui l'a. Il a cru reconnaître Montarron pour l'avoir déjà vu au café Excelsior où celui-ci n'est jamais allé. Il croit même reconnaître nos deux amis comme les voleurs d'une voiture enlevée il y a quelques jours par des véritables gangsters non loin de chez lui. M. Goldstein paraît d'ailleurs être un spécialiste de la transposition des couleurs ; le feutre marron foncé de Montarron est devenu beige. Par contre, son pardessus beige est devenu marron. Enfin, un dernier détail extraordinaire. Michelle Alfa a les cheveux, nous l'avons dit, d'une couleur remarquable : presque blancs teintés de mauve (nécessité de la photographie de film). Le serveur l'a vue cependant deux heures, seule femme dans une salle.

Elle avait enlevé son chapeau. Or, il affirme qu'elle était brune. Il situe notre arrivée à midi 30. Nous sommes arrivés 50 minutes plus tard.

### Sixième Étape

#### RAPPORT DES GANGSTERS

Près de rentrer à Paris, l'équipe s'arrête au Pont de Suresnes, au café de la Belle Gabrielle. On s'attable. On boit. On essaie d'avoir une conversation étrange où l'on parle de fuite vers la Suisse et l'on repart.

#### RESULTATS DE L'ENQUETE

Témoignage du garçon Sébastien Perrez :

« J'ai vu une voiture de teinte jaunâtre. L'un des hommes assez grand, brun, portait un pardessus marron, un foulard rouge et blanc, très chic. Son compa-



Sixième étape : A la Belle Gabrielle, à Suresnes. Le garçon de café Sébastien Perrez et Mlle S..., caissière.

gnon était également grand et brun. La jeune femme avait un manteau noir avec col d'astrakan. Ils disaient entre eux que s'ils avaient le temps, ils coucheraient à Genève.

Mlle S..., caissière et fille des propriétaires déclare :

« Les deux hommes donnaient l'impression d'être louches. Ils disaient vous à leur compagne, ce qui démontre qu'ils la connaissaient depuis peu de temps, car dans leur milieu, le vouvoiement n'est pas une chose très coutumière. »

#### OBSERVATIONS

Le témoignage n'est pas très important. Le signalement de la voiture et de ses occupants est à peu près exact, sauf que Bringuier n'est pas brun mais blond. La conversation sur la fuite à Genève a frappé le garçon et la caissière, sans les inquiéter.

### Septième Étape

#### RAPPORT DES GANGSTERS

Dernier arrêt avant la fin de l'expérience.

L'équipe achète de l'essence, 95, avenue de Neuilly. Bringuier demande 10 litres. Le commis les donne. Et on s'aperçoit alors que le réservoir est presque plein. Départ et rentrée à Paris.

#### RESULTATS DE L'ENQUETE

Tout d'abord, le patron déclare qu'il a été seul à servir de l'essence dans l'après-midi et qu'il n'a pas vu d'automobile répondant à ce signalement. Comme les enquêteurs sont sûrs, d'après les déclarations de leurs amis qu'il s'agit d'un petit commis, ils insistent. Finalement, après une demi-heure de discussions et de recherches, le patron finit par reconnaître que dans tout l'après-midi il s'est absenté cinq minutes et son commis, appelé, confirme que, exceptionnellement, pendant ces cinq minutes là, il a donné de l'essence à un cabriolet américain de couleur verte, monté par deux hommes et une femme. Le plus grand des hommes était habillé en noir, leur compagne, très jolie, était coiffée d'un chapeau excentrique et paraissait taciturne. Le grand commanda 40 litres d'essence. Dès la distribution des cinq premiers litres, l'essence déborda des réservoirs, ce qui l'étonna et parut étonner également les voyageurs. Le voyageur qui n'était pas au volant de la voiture se hâta de payer et me laissa vingt sous de pourboire en me disant : « Tiens, voilà mon pote ! » Cette expression me laissa penser que cet individu était peu recommandable. Il me laissa vraiment une très mauvaise impression.

#### OBSERVATIONS

Il est à remarquer que si on n'avait pas été sûr du signalement du petit commis, le patron aurait oublié qu'il s'était absenté cinq minutes et aurait nié avoir aperçu les automobilistes.

Pour le commis, la voiture beige devient verte, les vêtements bleus et gris de Bringuier deviennent noirs, et le chapeau pourtant fort simple de Alfa devient excentrique.

Quant à ses souvenirs sur l'essence, c'est invraisemblable.



Les trois derniers témoins n'ont pas fait attention à l'heure. Sur les onze témoins interrogés, aucun n'a remarqué le chapeau gris clair, le foulard et le pull-over canari, les gants clairs de Bringuier, aucun le pull-over blanc de Montarron.



Que nos lecteurs relisent attentivement ceci et pèsent ce que valent les témoignages d'honnêtes gens en proie à leurs souvenirs. Nous répétons qu'il y avait seulement 24 heures d'intervalle, que le temps et la lumière étaient pareils. La semaine prochaine, nous nous réservons de tirer l'enseignement de cette expérience et plus exactement encore d'essayer d'expliquer pourquoi, physiologiquement, nerveusement, sentimentalement, ces braves gens se sont trompés.

Les reporters de DÉTECTIVE.

Septième et dernière étape : Le poste d'essence, avenue de Neuilly, où Bringuier demanda du carburant.



# NOVARRO

*L'homme  
qui fut assassiné  
7 fois*



Dans une cave attenante à l'épicerie de Clamart, Novarro vivait reclus.

**Maniaque de la délation, fou persécuteur, l'homme dont nous contons l'histoire, a tenté de se tuer sept fois pour, six fois, dénoncer ses parents. Sa 7<sup>e</sup> tentative, le 30 septembre lui fut fatale.**

**V**oici une histoire incroyable. Et pourtant un histoire rigoureusement vraie. Car Martin Novarro, le vieil Espagnol de Clamart, a bien été assassiné sept fois. Pendu, fusillé, brûlé vif, noyé, assommé, il est mort empoisonné, le 30 septembre dernier, à l'hospice des Petits-Ménages, à Issy-les-Moulineaux.

**Disparu, fusillé, brûlé vif, vivant toujours**  
A la fin de 1933, une étrange lettre parvenait au parquet de la Seine. En voici les termes :

« Monsieur le Procureur,

« Je vous signale qu'un grand crime a été commis. M. Martin Novarro, âgé de soixante-neuf ans, domicilié 136, avenue du Bois-de-Boulogne, à Clamart, a disparu de son domicile, où il vivait avec sa femme et son fils, marié à une dame Lajarre, épicière. Depuis longtemps, M. Novarro était l'objet de menaces et de vexations de la part des stens, qui convoitaient ses économies! Il semble donc qu'il a été sauvagement assassiné. Cherchez donc!

« Un brave homme. »

Une discrète enquête eut lieu. Elle ne put que contrôler le bien-fondé des révélations de l'anonyme « brave homme ». Un juge fut commis. Et des mandats d'amener allaient être délivrés, quand un premier coup de théâtre se produisit, qui obligea à refermer précipitamment le dossier du disparu.

M. Martin Novarro avait été découvert, vivant, mais assez mal en point, dans un hôpital de Paris où il était secrètement allé se faire opérer d'une double hernie. Interrogé s'il soupçonnait l'auteur de la médisante missive, il ne sut que répéter :

— Me han matado! (On m'a assassiné!)

Il accablait sa femme, son fils et sa bru d'injures, il les accusait d'avoir dix fois tenté de le tuer et il en concluait qu'un ami intéressé à son sort avait dû écrire la fameuse lettre sous le coup de l'anxiété. Si bien que les policiers, fort troublés des déclarations du vieillard, l'invitèrent à venir les trouver à la première alerte.

Martin Novarro ne s'était pas en vain fait prier. Deux semaines après son retour à l'épicerie de Clamart, il se présentait, un matin, dans un commissariat du xv<sup>e</sup> arrondissement, les vêtements tout maculés de sang.

— Ils m'ont encore assassiné! gémit-il. Cette nuit, ma femme, qui a un amant, a tiré sur moi plusieurs coups de revolver. Comme elle m'a manqué, son amant s'est alors rué sur moi à coups de couteau. Voyez comme il m'a arrangé!

Une seconde information fut ouverte. Mais les blessures du vieillard étaient si superficielles, sa femme, aussi âgée que lui, ne pouvant, de toute évidence, avoir un amant, l'affaire en resta là. Déjà les accusations répétées de l'Espagnol semblaient bien fantaisistes.

Et pourtant! Le mois suivant, le vieillard arrivait dans un café de Clamart, les vêtements en partie brûlés, sa tête ridée noircie de cendres et de suie.

— Voulez-vous écrire de ma part au procureur? demanda-t-il. Je n'en ai plus la force. Me han matado! Cette nuit, ma femme et mon fils ont profité que j'étais ivre pour essayer de me faire griller comme un cochon. Mais j'ai eu la force de me rouler dans une couverture, et j'ai dû râler une partie de la nuit pour laisser croire à mes bourreaux que j'étais bien f..., cette fois.

Et une troisième enquête fut ordonnée.

Mais, cette fois, le parquet de la Seine en avait assez. Les voisins du couple Novarro affirmèrent que la femme de « l'assassiné perpétuel » — c'est le mot du rapport de l'inspecteur — et le ménage de son fils étaient bien incapables de toucher un seul cheveu du vieil Espagnol et que, tout au contraire, ils souffraient silencieusement de la vie d'enfer et de mille avanies que leur procurait le vieillard, animé contre eux d'une inconcevable haine.

**Pendu, noyé, ressuscité**

Fou persécuteur, Martin Novarro vit avec immense colère les poursuites qu'il avait sollicitées tourner court.

— Il faudra donc qu'on retrouve mon cadavre, pour me croire? s'écria-t-il.

En 1934, quatrième attentat. Dans la petite maisonnette, une sorte de cave attenante à l'épicerie de Clamart, où Martin Novarro vivait obstinément reclus, se faisant apporter ses repas par les enfants du voisinage, voilà qu'un matin d'affreux cris retentissent. Une jambe passe à travers les carreaux d'une des fenêtres de la maisonnette, et cette jambe bat désespérément le vide. Apeurés, des enfants accourent.

— On a pendu grand-père! clament-ils aussitôt après avoir jeté un coup d'œil dans l'infeste cave.

Un voisin s'empressa d'aller couper la corde fatale. Il fallut des heures d'effort pour ranimer l'Espagnol dont, à son retour à la vie, la première parole fut :

— Me han matado!

Il raconta ensuite que c'était sa bru qui était venue le pendre par surprise, alors qu'il dormait. Vaines accusations.

Martin Novarro n'avait réchappé que par miracle à ce suicide naïvement maquillé. Mais il avait depuis longtemps décidé de mourir pour entraîner les siens dans les pires ennuis.

Séraphin Novarro, le fils du terrible Espagnol, occupait et occupe encore une très honorable situation aux usines Renault. Et cela emplissait de fiel l'âme damnée de son père. Jamais vous n'imaginerez ce que décida, en octobre 1935, l'inférieur septuagénaire pour déshonorer son unique enfant. Il alla se poster, un soir, à la sortie des ouvriers de l'usine. Et, quand les portes de Renault s'ouvrirent, qu'il crut reconnaître son garçon qui s'approchait de lui, il se jeta dans le fleuve, en hurlant :

**Les tentatives de suicide de Martin Novarro, diabolique simulateur, avaient, chaque fois, l'apparence d'assassinats.**



Le commissaire Zamaron démontra l'innocence des proches du défunt.

guement coulé de haut en bas. Un lourd marteau se trouvait près du corps.

— Enfin, me rappelait hier encore cet excellent commissaire, du sang — il y avait du sang partout — avait giclé verticalement au plafond de la pièce et d'autres éclaboussures avaient balayées ce plafond d'avant en arrière. Il fallait en conclure que la victime avait été frappée debout, plus de trente fois, sans esquiver le moindre mouvement de recul. Elle s'était donc frappée elle-même, sur place, jusqu'à ce qu'elle s'écroulât, à bout d'énergie.

Pour la sixième fois, l'enquête ouverte pour assassinat contre X... se termina par un rapport concluant à une tentative de suicide. Car Martin Novarro survécut aux horribles plaies qu'il s'était faites. Trépané, il fut enfermé à l'asile de Saint-Maurice.

Mais le diabolique simulateur parvint sans doute à convaincre les médecins aliénistes qu'il était bien incapable de s'être défoncé le crâne lui-même, en se frappant durant vingt minutes sur le cuir chevelu à coups de masse, et il rentra à Clamart, l'injure aux lèvres et la vengeance dans le cœur, en août dernier.

Et le satanique vieillard prépara avec soin son septième assassinat. Ce devait être le dernier.

Le 21 septembre, Martin Novarro fut découvert, la figure verdâtre, se tordant sur son grabat, vomissant des glaires sanguinolentes, s'arrachant la poitrine de ses ongles, mais farouchement muet.

Le 30 septembre, il expirait à l'hospice des Petits-Ménages, non sans murmurer aux policiers alertés par le médecin :

— Me han matado!... ma poche...

**Le secret du mort**

M. Bizaire, premier secrétaire du commissariat de Vanves, recueillit, en effet, dans la veste du mort, dont le bleuissement rapide trahissait la marche du poison dans le sang refroidi, une curieuse dénonciation écrite sur une feuille de carnet. Il lut :

Clamart, 11 septembre.

« Je meurs empoisonné par ma femme, née Jacinta Royo, et ma bru et mon fils. Je les avais dernièrement entendus tenir une conversation à voix basse. Ils parlaient de m'empoisonner. Ma bru en veut à ma fortune et ma femme à un amant qui l'a mise enceinte pour la seconde fois. Or j'ai assisté à la naissance du premier enfant qu'elle a eu de cet homme et je l'ai vue jeter cet enfant, né viable, dans les cabinets. Ce n'est pas tout : mes assassins... »

Venaient ensuite d'abominables accusations qu'il m'est impossible de reproduire ici. Ainsi, malgré six tentatives avortées qui avaient à jamais rendu son témoignage sans valeur aux yeux de la justice, Martin Novarro s'était empoisonné et était mort pour satisfaire son implacable haine.

Une fois de plus, la thèse de l'assassinat tourna court. MM. Zamaron et Bizaire étaient fixés et ils rédigèrent un rapport au parquet de la Seine qui démontrait — sans preuves directes, hélas! — la parfaite innocence des proches du défunt.

Seulement, cette fois, l'enquête n'est pas close. Il reste à savoir comment le farouche vieillard s'est procuré le poison. Et quel poison. Il reste à savoir quelle main — toujours la même depuis dix ans — a écrit, sous la dictée de l'Espagnol — qui ne savait ni lire ni écrire en français — les innombrables lettres de dénonciations qui accompagnaient ses tragiques mises en scènes et faillirent bien égarer les enquêteurs. L'écriture de ces sinistres billets pourrait bien être celle d'une femme.

Terminons-en par le côté le plus émouvant de l'affaire. Vous pourriez croire que la veuve du démoniaque bonhomme, son fils et sa bru, s'attachent à écarter d'eux les derniers soupçons que de mauvaises langues entretiennent.

Il n'en est rien. Je les ai vus tous trois. Mme Novarro mère, âgée de soixante-huit ans, toute cassée, toute bouleversée encore, pleure le disparu qui l'a si longtemps martyrisée et qui l'a ruinée.

Et la bru, forte épicière au grand cœur, me répétait :

— Nous voulons le silence. Rien que le silence. Si misérable, si odieux qu'il ait été, un mort a droit à l'oubli!

Emmanuel CAR.



gnan, j'ai dû enfoncer le bouchon, d'un coup de poing. Et le Frontignan sentait le liège. Quelle saloperie !... Je n'avais plus de tire-bouchons.

A Labouheyre, les gendarmes le dérangent, alors qu'il visite un cellier garni de victuailles. Il s'enfuit. Mais il revient le soir même et, furieux d'avoir été interrompu dans sa besogne durant l'après-midi, vole tout ce qu'il trouve. Puis, en s'en allant, il ouvre tous les robinets de toutes les barriques du chais.

Au matin, le propriétaire du chais constate, avec désespoir, que des centaines de litres de bon vin inondent sa cave.

Dans toutes les scieries de la région, il vole toutes les musettes de tous les ouvriers. Dans toutes les musettes, il y a le casse-croûte de la journée et les porte-monnaie.

Un jour, il aperçoit un muletier qui tire, sur sa voiture, une barrique de vin. « Spada », qui vient de fournir un long effort, a soif. Le muletier s'éloigne, sur le bord de la route, pour satisfaire aux superfluités de la boisson. Quand il revient vers son attelage, qui n'a pas bronché, la barrique a disparu. En moins de deux minutes.

A midi, Castagnède a faim. Il entre dans une ferme. La fermière attend les hommes « pour la soupe », devant la porte. Quand elle rentre dans sa cuisine, à la crémaillère ne pend plus le pot de soupe de dix litres, qu'elle avait soigneusement préparé. Le soir, Castagnède rapporte le pot de soupe vide, devant la porte de la ferme.

— Ce jour-là, j'ai mangé dix litres de garbure !...

Nuit et jour, on le pourchasse, on le suit, on le piste, on le repère, on le cherche.

### Invisible et partout présent

Les battues, les veilles, les expéditions, les patrouilles se multiplient, nuit et jour. Hélas ! Quand on le cherche là, il est toujours ailleurs. Fantomatique ou invisible, partout présent, insaisissable, introuvable, ironique, blagueur, imprenable. Une ombre qui bâfre, pille, détruit, chahute, rigole, fait mille et une niches, exaspérante et, partout et toujours victorieuse de tous ces hommes, lourds, visibles, palpables, dont elle se moque éperdument.

A quelques kilomètres de Sabres, une ferme isolée, entourée de hauts chênes touffus. Il pleut sur la route, comme dit l'autre. Castagnède a envie d'un bon repas. Il lui manque du pain. Il entre à la ferme, trempé jusqu'aux os.

— Je vous demande pardon. Je suis avec le cantonnier sur la route. Quand

on a voulu casser la croûte, on s'est aperçu que notre pain était trempé. Vous n'en auriez pas un morceau à nous donner ?

La fermière, compatissante, ignore que « l'aide » du cantonnier est le même bougre, à qui elle doit la perte de trois jambons et d'une douzaine de poules grasses. Elle donne deux kilos de pain et fait manger la soupe, à ce brave homme, qui se réchauffe au coin du feu.

Après ce hors-d'œuvre, son pain sous le bras, Castagnède quitte la ferme, en prodiguant les salamalecs.

Dix minutes après, le cantonnier arrive à son tour et la fermière, tremblant de peur et de colère, apprend à qui elle a offert le gîte, le couvert et deux kilos de pain.

Quand il manque de pain, « Spada » pêche à la main des « faubourgs », qui sont une sorte de chevesnes, dans les ruisseaux de la lande.

— Un matin, j'en ai pêché *soixante-quatre*... à la main ! Je n'ai jamais manqué de rien. Mais, ce qui me contrarie, c'est que je n'ai pas trouvé un seul pot de miel, nulle part...

Car il est, l'homme des bois, friand de miel, comme un ours.

Je n'en finirais pas de conter les plaisanteries de plus ou moins mauvais goût dont pendant huit mois, Castagnède harcela ses contemporains. Il y faudrait un numéro entier de *Détective*. Plus de cent cinquante procès-verbaux ont été rédigés, d'après elles. Et l'on ne sait pas tout, encore.

Car les procédés, les trucs, les ruses de Castagnède sont innombrables. Innombrables comme ses méfaits. Bien malin qui pourrait dire tout ce que ce voleur phénoméne — doué, tout à la fois, d'une imagination prodigieuse et d'une audace invraisemblable — a pu dépenser de forces, d'esprit et de subtilité, pour tenir en échec — pendant huit mois, pendant deux cents quarante jours et deux cents quarante nuits — toute la population d'une région de France, où des centaines de gendarmes n'ont pas cessé de le pourchasser, avec une patience et une obstination à quoi il faut rendre un juste hommage.

Tout lui est bon et les moindres cachettes lui sont familières. Pour se déplacer sans difficulté dans la lande — ce désert opaque, inconnu, terrifiant pour qui l'ignore — il a organisé un circuit de relais, avec les bicyclettes qu'il a volées. Il va d'un village à l'autre, par des voies connues de lui seul, avec une rapidité invraisemblable. Il se cache, où nul autre que lui ne pourrait se cacher. Cent fois, dans leurs battues, les gendarmes le frôlent, ignorant sa présence.

Il est là, derrière ce bouquet de

# LE ROI DES

A Commensacq, « Spada », dit « Henry », vécut des jours heureux en terrorisant, aussi bien de nuit que de jour, tous ses concitoyens, remplis d'ailleurs d'admiration pour ce héros d'un nouveau genre.

DAX  
(De notre correspondant particulier.)

**A** VII. Mai, Juin. L'été arrive. Le château de Commensacq reçoit la visite de Jean Castagnède, le Maurin des Maures des Landes (1). Cette visite est fructueuse, mais brève. Le roi des voleurs confiera aux gendarmes :

— Les chiens, je m'en fous. Mais les domestiques, qu'elle engeance ! Il y en avait un derrière chaque porte.

Au Magnon, il est dérangé dans ses investigations coordonnées par le propriétaire, armé d'un fusil. Comme par une trappe, « Spada » disparaît.

Chez le docteur Morisson, à Sabres, il emporte, d'un seul coup, vingt-quatre bouteilles de Champagne et seize bouteilles de Frontignan.

— J'avais si soif, que j'ai bu la première bouteille de Champagne au goulot, d'un seul trait ! Ça m'a porté malheur ; la dernière bouteille de Fronti-

*Le Roi du Maquis landais, devenu le Roi des voleurs, récidivera, quoi que fassent les juges, l'homme est incorrigible. Et c'est un type unique à travers les annales policières.*



(1) Voir « *Détective* », n° 415.

bruyères, dans ce marais, juché sur cet arbre, caché par cette pierre. Quand il ne peut passer par une porte, il passe par une fenêtre. Quand la fenêtre ne s'ouvre pas, il passe par la cheminée. La cheminée, elle-même, est bouchée ? Peu importe ! Il enlève les tuiles du toit et il entre quand même.

Ses expériences précédentes lui donnent une assurance qui frise le culot au petit fer de l'inconscience. Quand une maison lui plaît, il y revient aussi souvent que cela lui chante. Il n'y a pas une pièce, pas une issue, d'une seule maison, qu'il puisse ignorer, dans toute la région. Partout, il a volé. Partout, il a mangé. Partout, il a dormi. Partout, il a vécu.

L'affolement règne partout. Partout on voit Castagnède. On vit, le fusil, le revolver, la matraque ou la fourche à la main. Et cet Ariel — dont on voudrait faire un Caliban — pirouette, saute, grimpe, bondit, court, vole, va et vient. Et chaque pas qu'il fait le mène à une nouvelle aventure.

Sa fantastique habileté, son agilité, froid, sa prestesse d'Arlequin lui assurent une impunité absolue. Il voit tout, entend tout, comprend tout, sans une demi-seconde d'écart entre ce qu'il perçoit et son entendement.

Une seule fois, un Espagnol, Alvarez, le rencontre et veut le capturer. Alvarez s'en est tiré avec quelques durs horions, mais il n'a dû son salut qu'à la prudence de son adversaire, peu soucieux d'éveiller les échos de la forêt avec le bruit de cette rixe. Castagnède, cependant, est doué d'une force peu commune. Mais il ne l'utilise que pour voler. Cela suffit à son ambition...

### Mais tout a une fin...

L'adjudant-chef Bérard, le vieil adversaire du Roi des Voleurs, avait juré de reprendre lui-même Jean Castagnède, dès que le premier vol lui fut révélé. Après huit mois d'efforts inutiles — où ses gendarmes Darrouzet, La-caule, Pascau, Harde, Laviale et Pardon l'avaient admirablement, mais vainement, secondé, — il devait enfin réussir à capturer cette sorte de démon, qui tenait du spectre, du singe et de l'ectoplasme.

L'adjudant-chef Bérard avait remarqué que, chaque mois, le Roi du Maquis landais rendait visite au Saucissé, avec une ponctualité digne d'éloges et, chaque fois, dévalisait une ferme. Quelquefois même, dans un seul mois, Castagnède récidivait.

Juillet, août étaient passés, sans ralentir ni l'ardeur des gendarmes, ni l'ardeur de leur adversaire. Il était vraisemblable qu'en septembre, Casta-



Castagnède, pour la deuxième fois, fut arrêté par les gendarmes de Sabres.

gnède reviendrait, comme de coutume, rendre visite au Saucissé. Là, on le prendrait. Mais il fallait agir vite, dans un silence absolu, par crainte des bavardages — qui, si souvent, avaient détruit les effets de la stratégie la plus savante — et, d'abord, trouver Castagnède.

Or, la semaine dernière, un paysan prévint la gendarmerie qu'il avait vu rôder Castagnède-Spada, autour du Saucissé. Immédiatement, l'adjudant-chef Bérard prit ses dispositions et dressa le plan de campagne.

Dans la nuit de samedi, entre cinq heures et cinq heures et demie du matin, l'adjudant-chef Bérard et ses hommes envahirent la ferme du Saucissé, se placèrent à toutes les issues et attendirent.

Les heures passèrent. L'adjudant-chef Bérard commençait à désespérer. Ses hommes sentaient les gagner le rhume, le coryza, la bronchite « et tout le tremblement ». Il gelait à pierre fendre et, dans la maison désertée par ses habitants, le brouillard des Landes pénétrait surnoisement.

A onze heures du matin, après six heures d'attente, il était vraisemblable qu'en plein jour « Spada » n'oserait pas pénétrer dans la ferme.

### Le "13" mauvais chiffre

Soudain, à midi moins vingt, on frappa à la porte. A midi moins dix, un coup violent frappa une fenêtre, derrière la maison. Un volet s'ouvrit

avec fracas. Un silence. Puis, à midi moins cinq, un homme ouvrit doucement la fenêtre et sauta dans la pièce.

— Haut les mains !...

Castagnède considérait avec ahurissement ce « cogne » qui, revolver au poing, l'obligeait à tenir les bras levés.

— Me tuez pas ! Me tuez pas ! Je me rends...

Pendant toute la journée, des centaines et des centaines de paysans landais défilèrent à la gendarmerie. La vanne aux confidences était ouverte. Rassurés par la prise de leur impitoyable voleur, tous les froussards du pays vinrent se plaindre.

Tandis que Castagnède, les mains liées derrière le dos, confiait paisiblement aux gendarmes :

— Vous m'avez arrêté, l'année dernière, un 13 janvier. Vous m'arrêtez aujourd'hui à ma treizième visite à Saucissé. Le Treize m'a toujours porté la poisse...

Ainsi vécut et finit — pour combien de temps ? — le Roi du Maquis landais, Jean Castagnède, dit : « Henry », dit : « Spada », dit aussi et surtout : « le Roi des Voleurs », l'homme qui, en huit mois, commit plus de trois cents vols, battant — et de loin ! — tous les records connus dans sa « spécialité »...

Henry MERCADIER.

# VOLEURS

mais plus le Roi des voleurs ne rentrera dans la ferme de sa belle-mère, M<sup>me</sup> Boudet.



**GRANDES AVENTURES VOYAGES EXOENTRIQUES**

Tous les coureurs de grands chemins y sont publiés

Capitaine MAYNE-REID

**LA MONTAGNE PERDUE**

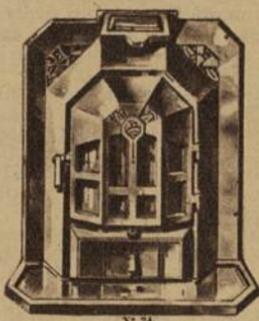
2.75

Cette collection peut être mise entre toutes les mains

Catalogue gratuit sur demande

EDITIONS TALANDIER, 75, rue Dareau, Paris

## EN RÉCLAME



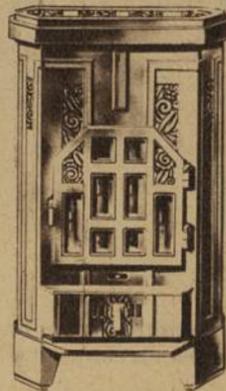
N° 24. — Cheminée roulante à feu continu tout fonte émaillée céramique gris-bleu, castor, vert, bleu ou marron. Elle est spécialement étudiée pour brûler du grain d'antracite. Les portes sont garnies d'amiante, ce qui empêche les émanations d'oxyde de carbone. Une valve de réglage permet une réglementation parfaite du rendement calorifique. Haut. 59 cm. Larg. 47 cm. Cubage chauffé 90 m<sup>3</sup>. Fr. 396 ». Pay. : 33 fr. par mois.

N° 25. — Même modèle. Haut. 72 cm. Larg. 58 cm. Cubage chauffé 120 m<sup>3</sup>. Fr. 558 ». Payables : 46 fr. 50 par mois.

Demandez notre catalogue général n° 46



N° 75. — Cette cuisinière ultra moderne à four tournant, porte rentrante, est à étuve et retour de flamme, tout fonte émaillée, céramique gris-bleu, castor, vert, brun ou bleu; dessus poli, foyer mixte, dimensions : haut. 80 cm., larg. 77 cm. sans les rampes, construction parfaite. Son FOUR CIRCULAIRE, diamètre 42 cm., hauteur 33 cm., est tournant, le plat posé en face de l'ouverture va donc se placer automatiquement vers le foyer, partie la plus chaude du four, lorsque la ménagère ferme la porte de son four, et vient se présenter à elle lorsque l'on ouvre la porte. De plus, ce four comporte 2 étages réglables à volonté. Buse dessus ou derrière. 798 francs. Payables : 66 fr. 50 par mois.



N° 26. — Cheminée à feu continu tout fonte émaillée gris-bleu, castor, bleu, vert, brun, intérieur briques réfractaires. Haut. 0 m. 65, larg. 0 m. 37. Capacité de chauffe 90 m<sup>3</sup>. Cet appareil est muni de grilles spéciales permettant de brûler du grain d'antracite, ce qui le rend des plus économiques. Fr. 324 ». Payables : 27 francs par mois.

EXPÉDITION FRANCO 1<sup>er</sup> VERSEMENT 1 mois après la livraison

### BULLETIN DE COMMANDE D. 5

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, 112, r. Réaumur, à Paris, de m'envoyer une ..... n° ..... émaillée (indiquer la couleur) ..... au prix de fr. .... que je paierai fr. .... par mois, pendant 12 mois, à votre compte de ch. postaux (Paris 979).

Fait à ..... le ..... 193 .....

Signature :

Nom et prénoms .....

Date et lieu de naissance .....

Profession ou qualité ..... Domicile .....

Département ..... Gare .....

**Girard & Boitte**  
33, rue de Cléry (Métro : Sentier) PARIS (1<sup>er</sup>)

Bientôt, nouveau tirage de la **LOTÉRIE NATIONALE**

GRATIS vous est offert 1/10<sup>e</sup> de billet sélectionné selon les lois astrales donc avec les plus fortes chances de gagner. Demandez immédiatement notice « La Fortune et le Bonheur par l'observation des lois astrales », à **ITASO** (bureau s), 25, rue d'Astorg, Paris-8<sup>e</sup>

Cette annonce ne concerne pas la Belgique

**BLENNORAGIE**

Traitement rapide et radical par voie buccale, sans lavages, ni injections. **GONEPHAL** guérit. Pas de complications, ni rechute. Envoi discret de la cure complète franco contre 62 francs. Rés. gar. ou ramb. Lab. O Sourcin 2, rue Richer, Paris (9<sup>e</sup>)

**GONEPHAL** NOTICE Fco

250 fr. le mille adrs. à copier main et gr. gains à corr. Rens. gratis. Ecrire seul. Ets SPIREX B. P. 462, r. du Louvre, Paris-1<sup>er</sup>.

**ÉCOULEMENTS**

**Pagéol** le plus puissant antiseptique urinaire.

**RAJEUNIT LA PROSTATE**

La b<sup>e</sup> 16 fr. Ttes pb<sup>s</sup> et Châtelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Renseignements et échantillon gratuits. Service DE 596

**Mme PAULETTE D'ALTY**

Professeur libre d'Astrologie Gie Manuscrite qui transforme les stries ainsi que les destinées troublées. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corresp. détaillée depuis 20 fr.

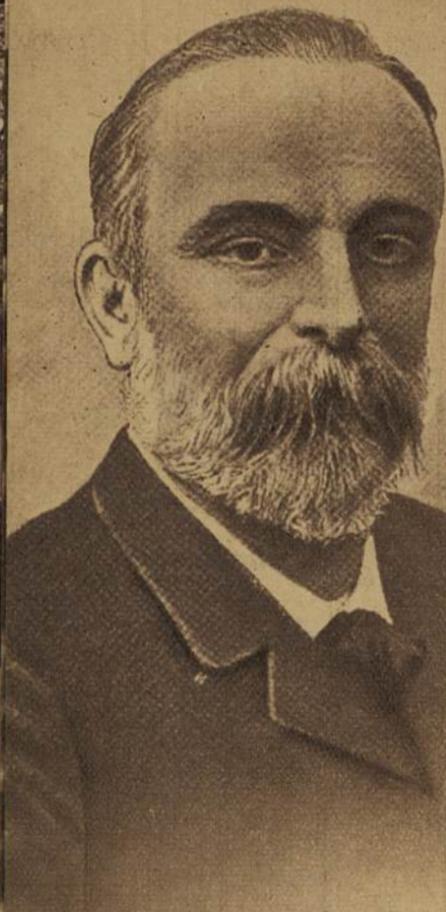
**SECRET EGYPTIEN INFALLIBLE**  
23, rue de Fourcroy, 23. Paris. « Métro Ternos ».

**RÈGLES** douloureuses, irrégulières, normalisées par la **FANDORINE**. CHÂTELAIN, 2, r. de Valenciennes, Paris. 1<sup>er</sup> FIDE 516

**CURÉMAIL** MARQUE BUHLER

POUR LA PORCELAINÉ L'EMAIL LA CÉRAMIQUE L'ALUMINIUM

# VIOLS DANS L'HYPNOSE



Le médecin-légiste Brouardel confirma que Berthe B... pouvait être hypnotisée.

TOUT récemment (1), *Détective* publiait l'odyssée de Thurnemann, ce criminel qui, à l'aide de la suggestion hypnotique, astreignait ses complices à voler et à tuer. Détail typique : l'un d'eux, dont il craignait la délation, reçut de lui l'ordre de se suicider et s'exécuta. Doué d'un ascendant exceptionnellement développé, devenu capable de l'exercer systématiquement grâce à une longue pratique de l'hypnotisme, Thurnemann savait, au surplus, discerner, au sein des milieux qu'il fréquentait, les débilés, ceux qu'une faiblesse anormale de volonté rend incapables de se soustraire à l'envahissement d'une influence étrangère. De tels sujets sont fort rares. Encore en existe-t-il. Si une femme très suggestible se trouve en présence d'un expérimentateur dénué de scrupules, dont elle éveille la convoitise, elle peut, ainsi que nous allons le voir, devenir sa victime inconsciente.

A la fin d'avril 1879, le docteur Brouardel fut chargé, par le parquet de Rouen, de se prononcer sur un fait d'apparence invraisemblable mais dont les aveux du criminel attestèrent la réalité. La dame B... avait porté plainte contre un dentiste nommé Lévy, l'accusant d'outrages perpétrés sur sa fille Berthe et d'autant moins explicables que cette dame B... déclarait avoir été présente au cours des diverses entrevues de sa fille et du dentiste. Ce dernier p'ongeaît sa jeune cliente dans un état inconscient et abusait d'elle. La mère ne voyait rien, car Lévy la plaçait près du feu, le dos tourné au fauteuil d'opération. On juge de la stupéfaction des deux femmes, quand il fut avéré que Berthe B... se trouvait enceinte. Leur plainte rencontra d'abord, de la part du magistrat instructeur, un scepticisme bien compréhensible. Cependant, le juge d'instruction ayant confronté l'accusé et les plaignantes, Lévy, perdant contenance, avoua son crime et adjura la victime de la sauver du déshonneur par pitié pour sa femme et ses enfants : « Dites que je ne vous ai pas violée, s'écria-t-il et je vous donne tout ce que je possède. » Le D<sup>r</sup> Brouardel apporta d'ailleurs confirmation de la facilité avec laquelle Berthe B... pouvait être hypnotisée. Nous lui avons fermé les yeux, lit-on dans son rapport, puis effectué la pression des globes oculaires et, presque immédiatement, nous avons senti les globes oculaires, agités de petits mouvements convulsifs, portés en haut et en bas dans un strabisme convergent. La tête s'est renversée sur le dossier du fauteuil. Les mains, qui étaient croisées, sont tombées mollement des deux côtés du corps. La respiration est devenue pénible. Les parois de la poitrine se sont soulevées davantage et, dans un espace de

(1) Voir *Détective* du 17 septembre 1936.

temps qui n'a pas dépassé une minute, cette jeune fille s'est endormie. Lévy fut condamné à dix ans de réclusion.



Neuf heures du soir. Un paisible bureau d'omnibus, sombre et désert... Jeanne D... après une longue journée de travail — nous sommes en 1889 — vient y attendre le véhicule qui la ramènera vers le lointain domicile familial.

Elle s'assied. Le bruit d'un pas rapide grandit. Un homme entre. Jeanne tressaille : c'est l'inconnu qui, depuis trois semaines, s'obstine à la suivre, bien qu'elle ne lui marque nul encouragement, à chaque trajet de chez elle à son atelier et au retour. Il s'approche, lui saisit les poignets, plonge son regard dans le sien... Elle perd conscience... L'homme formule un ordre. Deux heures après, on la voit sortir, en compagnie de son hypnotiseur, d'un hôtel, place de la Bastille.

A un heure et demie du matin elle rentre chez elle, s'imaginant y être venue sans perdre un instant et toute stupéfaite de trouver sa mère et sa sœur fort inquiètes. Elle ne s'explique point comment il se fait que la pendule marque une heure si tardive.

Trois jours se passent. C'est dimanche. Elle vague à de paisibles occupations en compagnie de sa mère et de sa sœur. Brusquement, elle se lève, ses yeux sont fixes. D'un geste brusque, saccadé, elle prend à la hâte son châle et son chapeau et se dirige vers la porte. On la ques-



L'hypnotiseur Thurnemann est conduit sur le lieu de ses crimes.

tionne, on cherche à s'opposer à sa sortie. Elle houscule les deux femmes et s'échappe.

Plus tard, elle déclarera au docteur Mesnet : « Je ne pouvais faire autrement. C'était indépendant de ma volonté. Il m'avait dit, trois jours avant : tel jour, à deux heures, je serai dans tel endroit et tu viendras m'y retrouver. »

Cet assujettissement, cette contrainte ébranlent rapidement son système nerveux. Ainsi est-elle conduite à l'Hôtel-Dieu où les symptômes qu'elle manifeste ne laissent au médecin-chef aucun doute sur son diagnostic d'emprise hypnotique. Sous l'influence du docteur Mesnet qui la place en somnambulisme, tous les détails permettant d'établir et de vérifier les faits précédents lui reviennent à l'esprit.

Pour échapper à la justice, le coupable s'expatria.



Quelqu'un a dit : « Il n'y a pas d'hypnotiseurs ; il n'y a que des sujets. » Au vrai, sur certaines prédisposées, le somnambulisme artificiel peut être provoqué avec une facilité telle qu'un autre débilé l'hypnotisera s'il sait un peu comment s'y prendre.

Le cas du chemineau Thimothée Castellin, illettré, laid, mal vêtu, portant de longs cheveux noirs, une barbe hirsute et affligé, en outre, d'un pied bot, vérifie la théorie qui précède.

Un soir de printemps, ce vagabond — un peu redouté, car il passe pour guérir

## Une femme très suggestible peut-elle devenir la victime inconsciente d'un expérimentateur ?

seur et quelque peu sorcier — se présente à la ferme du sieur Hughes, à Solliès-Tardieu (Var). Hébergé — on a pitié de sa misère — il se met à table et jette à la fille de son hôte, Joséphine, des regards qui ne manquent pas d'inquiéter le père.

Le lendemain, dans la matinée, Castellin reste seul avec Joséphine et, quelques voisins étant entrés, ils le voient tracer sur celle-ci des signes circulaires sous l'effet desquels elle semble éprouver du malaise. Il renouvelle, au cours de l'après-midi, ces étranges manœuvres. Sous leur action, la jeune fille devient inerte.

Alors, il la prend dans ses bras, l'emporte dans sa chambre, la dépose sur un lit et assouvit sur elle, à diverses reprises, sa brutale passion.

Vers quatre heures, il sort, escorté de Joséphine dont plusieurs personnes remarquent l'air égaré et qui ne comprennent point qu'une jeune fille dont la réputation est restée intacte, puisse suivre ce mendiant chez lequel tout inspire la répulsion. Ils errent jusqu'au hameau de la Capelude où ils entrent dans l'enclos du sieur Coudrozer. Les curieux s'amusent, qui plus tard témoigneront que Joséphine, après avoir prodigué à son ravisseur les marques d'une affection passionnée, le repousse et manifeste pour lui la plus évidente horreur, puis veut s'enfuir. Castellin, disent les témoins, n'eut qu'à faire sur elle quelques signes étranges et la toucher au front pour qu'elle s'endorme à nouveau et redevenue docile.

Et, de village en village, le périple du chemineau hypnotiseur et de la pauvre fille se poursuit.

Deux jours se passent. On interpelle Castellin auprès duquel marche Joséphine. Profitant de ce que l'attention de l'homme se trouve un instant détournée, elle réussit à s'enfuir et à rentrer chez ses parents.

Enfin, le misérable est arrêté.

Les docteurs Auban et J. Roux, commis pour examen de sa culpabilité, concluent affirmativement. « Il se peut, écrivent-ils, que, par l'effet magnétique, la sensibilité soit assez émue et la volonté suffisamment annihilée chez une jeune femme, pour qu'elle n'ait plus la liberté morale de s'opposer à des relations intimes. » Appelés à éclairer le jury, les docteurs Hérlart, Paulet et Theus confirment ces conclusions à la suite desquelles le coupable s'entend infliger douze ans de travaux forcés.



Durand de Gros a décrit sous le nom d'hypotaxie cette phase de l'état hypnotique où le sujet, quoique pleinement conscient, perd la faculté de se mouvoir, de parler, en un mot d'apporter quelque résistance que ce soit à ce que l'opérateur lui fait subir.

C'est ainsi que Mathilde C..., une jeune

fille de quinze ans, fut outragée par un sieur G..., guérisseur magnétique, dont le D<sup>r</sup> Tardieu, commis par la justice, eut à examiner la responsabilité.

Après avoir frappé l'imagination de sa patiente par quelques démonstrations électriques, G... réussit à déterminer chez elle l'état d'hypotaxie : « Je ne pouvais plus, rapporte Mathilde C..., remuer aucun membre et il m'était impossible de desserrer les dents, ni de pousser un cri. G..., alors, s'est mis à genoux devant moi, il m'a prise par les jambes et m'a tirée sur le bord du fauteuil. Il a relevé mes jupons, écarté mes jambes, etc. Je souffrais horriblement sans pouvoir opposer de résistance, ni crier. »

Tardieu, auquel les travaux de Durand de Gros n'étaient sans doute pas connus, conclut de manière à laisser au sieur G... le bénéfice du doute.



Si, de nos jours, les abus de l'hypnotisme sont devenus exceptionnels, c'est que, la question étant mieux connue, les prédisposés, les « sujets », qui tous ressentent nécessairement des troubles révélateurs de débilité psychonerveuse dont leur entourage ou leur médecin ne peuvent manquer de s'apercevoir, sont pré-munis et soignés.

Leur impressionnabilité sensorielle est d'une acuité anormale. S'ils se regardent un peu longuement dans une glace, s'ils se trouvent devant une surface striée de raies verticales claires et sombres alternées, une sorte d'engourdissement cérébral les envahit. Certains ressentent, même au travers de persiennes closes et sans interstices, l'influence de la lumière lunaire qui leur devient d'autant plus pénible que la lune est plus pleine. D'autres sont affectés par certaines sonorités cadencées : le bruit d'une cascade, un tic-tac, un carillon tendent à déterminer chez eux une sorte de somniation. J'en ai vu chez lesquels l'inhalation de substances fortement aromatiques, mais sans propriétés spéciales, suffisait à déterminer un état stuporeux.

L'inaptitude au travail cérébral est un sérieux indice de suggestibilité, ainsi qu'il en appert des travaux de Binet, professeur à la Sorbonne.

Enfin, une trop grande sensibilité prédispose à subir l'influence hypnotique. Cela explique pourquoi certains hommes, fort cultivés, peuvent subir l'ascendant d'autres individus d'intelligence médiocre, mais de volonté opiniâtre et despotique.

Si l'on me demandait quel est le meilleur préventif, le plus immunisant, pour un prédisposé, je répondrais sans hésiter : le sport, les exercices de plein air judicieusement dosés, car le cerveau et les nerfs, comme tout l'organisme, se régénèrent par l'oxygène.

Paul-Clément JAGOT.

Sur certaines prédisposées, le somnambulisme artificiel peut être provoqué.



Directeur :

MARIUS LARIQUE

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS  
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : LITRE 46-17  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS  
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES ..... 1 an 6 mois  
ÉTRANGER (TARIF A)..... 65. » 36. »  
ÉTRANGER (TARIF B)..... 85. » 45. »  
ÉTRANGER (TARIF C)..... 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Détective"

La mise en page  
de ce numéro est de  
J.-G. SERUZIER

C'est à la sortie du pavillon de l'usine qu'il gardait, que Mouvault fut arrêté.



# Arrestations Célèbres

Le cadavre de Brunet fut retrouvé à Herblay, grâce au témoignage de Plisset.



## I. - MOUVAULT

L'ARRESTATION d'un criminel est la chose la plus émouvante, la plus dramatique qui soit. Plus encore qu'en s'entendant condamner à mort, il sait ce qu'il perd. Il défend sa liberté comme un naufragé sa vie — et les policiers ne le savent que trop — une liberté qui n'est pourtant plus qu'à la merci d'une panne d'auto, d'une porte fermée, d'un incident fortuit.

Vers la fin d'octobre 1931, le propriétaire d'un hôtel de la rue Saint-Denis, signalait à la Préfecture de Police la disparition d'un de ses locataires, le jeune typographe Brunet, employé au *Journal officiel* et à l'imprimerie Nationale. M. Guillaume, commissaire divisionnaire, chargea aussitôt l'inspecteur Petit d'ouvrir une enquête. Entre autres faits troublants, celle-ci devait révéler que Brunet avait été l'amant de Mme Mouvault, laquelle, à la suite de cette intrigue, avait quitté son mari le 10 août 1930, en emmenant ses deux enfants, et, ce qui est plus grave, que la dernière personne qui avait été vue en compagnie du typographe était justement son rival, Mouvault. On entend ce dernier. Avec une hâte maladroite, il tire de son portefeuille une lettre de Brunet postérieure à la disparition, lettre qui, comme on le sut plus tard, avait été écrite sous la menace du revolver. « Il y a quinze jours, dit-il avec calme, que je répète qu'il faut prévenir la police. » La conviction des enquêteurs est faite. Mais il reste à acquérir autre chose que des preuves morales. Fin novembre seulement, on retrouve Plisset, cet acrobate que divers témoignages représentent comme ayant participé au crime. Il est moins fort que son complice Mouvault. Il avoue, fait le récit rocamboliques de la mort de Brunet. Lié à une chaise, bâillonné, la tête recouverte d'une cagoule, celui-ci avait été étranglé à l'aide d'un garrot par Mouvault. Le mobile était la jalousie. L'assassin aimait sa femme. Lorsqu'elle avait disparu, il s'était rendu quai des Orfèvres pour demander qu'on la recherchât. Il croyait que Brunet savait où elle était. Ce dernier ne l'avait pas revue depuis des mois. Ce fut cette ignorance, que Mouvault croyait feinte, qui lui coûta la vie. Son cadavre, toujours selon Plisset, avait

été ensuite transporté en auto à Herblay où on l'avait immergé au lieu dit « le Trou aux Anguilles ». Ce sera à l'inspecteur principal Piguët et aux inspecteurs Petit et Lavail, qu'incombera la tâche périlleuse d'amener l'assassin présumé quai des Orfèvres.

Car on sait que Mouvault est armé. Car on sait qu'il aime à se promener dans l'usine désaffectée de Puteaux dont il est le gardien, le revolver à la main, et qu'il s'exerce au tir.

Le 30 novembre au matin, après quatre jours passés à surveiller l'usine et le petit pavillon habité par Mouvault, l'inspecteur Petit voit le rideau d'une fenêtre du premier étage s'écarter. Mouvault, qui n'avait pas reparu depuis l'arrestation de Plisset, est rentré. Une demi-heure plus tard, il descend, en chemise, chercher la boîte au lait qu'il avait déposée, dans la nuit, devant sa porte. Car le pavillon ne donne pas directement sur la rue. Pour y accéder, il faut d'abord sonner à une grille, traverser une courrette puis gravir les marches d'un perron.

Les inspecteurs se consultent. Se présenter ensemble serait une imprudence dangereuse. Se voyant pris, Mouvault n'hésiterait pas à défendre chèrement sa liberté. De son observatoire du premier étage, ce serait un jeu pour lui d'abattre les inspecteurs. L'usine a trois issues. Se séparer pour surveiller chacune d'elles et attendre patiemment que l'assassin se décide à sortir, il ne faut pas y songer. C'est alors que le plan de campagne suivant est adopté. L'inspecteur Petit, qui connaît Mouvault pour l'avoir rencontré au moment où celui-ci avait signalé la disparition de sa femme, se présentera seul, sous le prétexte de lui faire signer une pièce quelconque. Puis, il l'invitera, en camarade, à boire un café. Il l'entraînera vers la rue Belloni, où stationnera l'automobile de la police judiciaire. L'inspecteur-chef Piguët les précèdera, l'inspecteur Lavail les suivra. Tous deux régleront leur allure de manière à se trouver à la hauteur de la voiture en même temps que l'inspecteur Petit et Mouvault. On agira alors par surprise. En moins de temps qu'il ne le faut pour l'écrire, l'assassin se trouvera assis sur la banquette, solidement encadré.

Mais Mouvault peut se douter de quelque chose, faire un mauvais parti

au visiteur. Aussi, avant de se séparer, on convient que si, au bout de douze minutes exactement, l'inspecteur Petit n'a pas reparu, Piguët et Lavail pénétreront chez le criminel.

L'inspecteur Petit s'avance doucement, en fumant une cigarette, vers le pavillon. Mais il ne s'arrête pas. Il vient d'apercevoir Mouvault à sa fenêtre, en manches de chemise, en train de se raser. Et il sait, par expérience, qu'un homme dévêtu a le coup de feu plus prompt qu'un homme habillé.

Ce ne sera qu'une heure plus tard qu'il sonnera à la grille. Personne ne répondra.

Il resonance. Même silence. L'inspecteur joue son rôle à la perfection. Il marmonne comme s'il était ennuyé d'être venu jusqu'à Neuilly pour rien. Il sonne encore, appelle, se rend chez les voisins.

— Vous n'avez pas vu Mouvault ? demande-t-il à l'un d'eux. Je serai encore obligé de revenir demain. Cela n'a rien de drôle.

— C'est pourquoi ?  
— C'est au sujet de sa femme. J'ai quelques papiers à lui faire signer.

— Il doit être là, pourtant. Attendez, je vais aller voir.

Le voisin ouvre la porte de la grille, entre dans la courrette.

— Mouvault, Mouvault ! crie-t-il. On a besoin d'une signature.

Cette fois, le rideau bouge et le visage de Mouvault paraît derrière la vitre. Son regard, au lieu de se porter sur les visiteurs, inspecte la rue. Puis, la fenêtre s'ouvre.

— C'est au sujet de ta femme. Tu ne pouvais pas répondre plus tôt ?

Peu après, il descend. L'inspecteur Petit regarde sa montre. Dans douze minutes, il faut qu'il soit ressorti, sans quoi, c'est le drame. Mais sept minutes s'écoulent avant que Mouvault consente à signer quoi que ce soit. A chaque instant, il s'approche de la fenêtre, jette un coup d'œil dans la rue. Il est inquiet. L'inspecteur Petit a beau lui parler avec bonhomie :

— Allons, viens, on va prendre un verre.

Mouvault ne répond pas.

— Tu ne m'as pas fait venir jusqu'ici pour me laisser repartir comme cela.

Dehors, à une centaine de mètres l'un de l'autre, Piguët et Lavail con-

sultent à chaque instant leur montre. Les douze minutes sont écoulées et Petit n'a pas reparu. Ils se font signe. Ils se sont compris. Sans presser le pas, ils s'avancent à la rencontre l'un de l'autre. Soudain, ils s'arrêtent. Ils ont entendu un bruit de voix. Ils ont reconnu celle de leur collègue.

Celui-ci apparaît enfin, suivi de Mouvault. Ce dernier jette un rapide coup d'œil sur les passants. Il y a une femme, un enfant. L'inspecteur principal Piguët allume une cigarette, le dos tourné, Lavail se rapproche, mais sur l'autre trottoir, la tête basse, comme absorbé dans ses réflexions. Quant à l'automobile de la police judiciaire, on ne peut l'apercevoir. Sur un signe de l'inspecteur principal Piguët, elle a tourné au coin de la rue. Elle s'arrête un peu plus loin, le long du trottoir. Le chauffeur fait semblant de chercher quelque chose à l'intérieur.

Maintenant, l'inspecteur Petit et Mouvault longent côte à côte la rue Arago, nom prédestiné. Piguët les devance d'une vingtaine de pas. Pas une fois, il ne se retournera. Derrière, à une distance égale, suit Lavail. Est-ce que Mouvault se doute de quelque chose ? Peut-être. Mais que peut-il faire ? S'il prend la fuite, il avoue son crime.

Le coin de la rue Arago est atteint. A trente mètres on aperçoit la voiture. C'est l'instant le plus dangereux. La méfiance de Mouvault va-t-elle s'éveiller ? Piguët s'est arrêté, comme ces badauds qui aiment à donner des conseils aux automobilistes. Lavail a accéléré l'allure. Il n'est plus qu'à quelques mètres. Mouvault veut encore croire que son inquiétude est imaginaire. Instinctivement pourtant, il s'apprête, juste avant d'arriver à la hauteur de la voiture, à traverser. Mais il est trop tard. Petit lui prend les poignets. Piguët le ceinture, le jette dans la voiture. Lavail s'assoit à côté de lui, sur la banquette du fond. La portière est refermée aussitôt et l'automobile démarre. Mouvault est arrêté. Son visage n'a pas bronché. Il est blême. Il ne prononce pas un mot. Tout le long du trajet, il n'aura pas un regard pour les inspecteurs. Et lorsque Piguët, place de la Concorde, se penchera brusquement à la portière en s'écriant : « Tiens, voilà Brunet ! » Mouvault ne détournera pas la tête.

Emmanuel BOVE.



La femme Mouvault et son amant le jeune typographe Brunet.

P

PENDANT les trois ou quatre premiers mois de mon séjour en province, je n'eus pas trop d'inquiétude. Chevrol me rassurait ; ma cure me fatiguait et m'enlevait une grande part de lucidité. Pourtant, quand je vis qu'octobre touchait à sa fin, je m'étonnai de n'être ni convoqué par le juge, ni avisé par mon avocat de son retour à Paris. J'écrivis à M<sup>e</sup> Y..., mais Chevrol s'arrangea pour intercepter la réponse de l'avocat et vint me voir exprès pour me dire que M<sup>e</sup> Y... me priait de ne plus lui écrire et de me conformer en général aux instructions de Chevrol ! Or, d'après ce dernier, et bien que le juge eût l'intention de m'interroger, il valait mieux envoyer à Paris un certificat médical constatant que je ne pouvais encore me déplacer, de façon à gagner du temps, ce qui lui permettait, à lui Chevrol, de mener à bien ses négociations avec les plaignants, négociations qui « ne devaient pas tarder à se terminer par un retrait général des plaintes. »

Devant cette perspective éblouissante, je consentis à tout ce que voulut l'ami de Trevelec, en commençant par lui remettre un certificat médical qu'il ne fit naturellement jamais parvenir au juge. En réalité, il était inquiet de me voir à peu près rétabli, à peu près lucide. A quelques jours de là, il revint sous un prétexte quelconque et, au moment de prendre congé, me remit un petit sachet d'héroïne en poudre « pour me faire plaisir » ! Je n'eus pas le courage de reposer la tentation et recommençai à m'empoisonner, anéantissant ainsi une fois de plus, trois mois d'efforts. Sans compter que, par ce moyen, Chevrol me tenait pieds et poings liés ! Grâce à divers mensonges, il me tint éloigné de Paris jusqu'à la fin de l'année, m'envoyant toujours des nouvelles rassurantes et ne me laissant jamais manquer de poison. Puis, tout à coup, au début de 1929, je n'entendis plus parler de lui. Mes télégrammes les plus affolés dansaient sans réponse. Un beau jour, n'ayant presque plus d'argent et plus de drogue, je sautai dans un train et, arrivé au Quai d'Orsay, je téléphonai à Chevrol : c'est sa femme qui me répondit, pour me dire que son mari était en Espagne pour « affaires », qu'il était tombé malade là-bas et qu'elle craignait de devoir partir à son tour pour le soigner. De plus en plus désorienté, il ne me vint même pas à l'idée d'appeler M<sup>e</sup> Y... Je passai la moitié de ma nuit à courir dans Paris dans l'espoir de trouver de la drogue. A l'aube, je rentrais me coucher. Le lendemain, ayant constaté qu'il ne me restait que 100 francs en poche, je sortis pour aller à la banque. Mais, à la porte de l'hôtel, un inspecteur m'arrêta. Je hasardai aussitôt quelques mots pour savoir à quel propos on m'appréhendait.

— Vous ne répondez à aucune des convocations que le juge vous adresse depuis trois mois. Il a même eu une patience extraordinaire d'attendre si longtemps !

Je jurai n'avoir reçu qu'une seule convocation en octobre, à laquelle j'avais répondu par l'envoi d'un certificat médical constatant que je ne pouvais supporter un voyage. L'inspecteur me répondit que Chevrol prenait régulièrement mon courrier à mon ancien domicile pour me l'apporter en province ou le faire suivre. Quant au certificat médical, personne au Palais n'avait rien reçu ! Je commençai alors à entrevoir une lueur de vérité sur les machinations de Chevrol. Si bien qu'en entrant chez le juge, je m'attendais un peu à ce qui devait m'arriver. Le magistrat ne voulut naturellement pas croire un mot de ce que je lui exposai ; il restait persuadé que je n'avais pas répondu à ses convocations par mépris pour la justice. Enfin, attirant à lui une formule, il me déclara qu'il était obligé de me mettre sous mandat de dépôt afin d'éviter que de « pareils incidents ne se renouvelent ». Je tentai désespérément un dernier effort en lui affirmant qu'il m'enlevait, en resserrant les plaignants, car les journaux allaient s'emparer de l'affaire et provoquer un scandale qui ferait de moi un homme fini. Le juge me répondit qu'il savait ce qu'il avait à faire et pria l'inspecteur de me conduire au Dépôt. Je demandai alors au magistrat de m'envoyer dans un hôpital, ou du moins à l'infirmerie du Dépôt, en déclarant qu'il était impossible à

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 412.



un malade tel que moi de supporter la privation brusque de toxique.

— Tenez, dit-il, écrivez-moi ce que vous venez de me dire, je vous enverrai demain le docteur Paul qui vous examinera à la Santé.

Je fus congédié d'un signe de tête et je suivis l'inspecteur machinalement. On me fit monter dans la voiture cellulaire, la dernière de la journée, et si je l'avais manquée, j'aurais passé la nuit au Dépôt, ce qui n'a rien d'enviable. Je revois comme en cauchemar mon arrivée à la Santé, l'inscription au greffe, la fouille, la douche, l'inscription des gardiens. J'eus enfin la malchance de me voir assigner une cellule dans le vieux quartier de la Santé, qui date du temps de l'hôpital. Il y fait un froid affreux et il y règne une odeur plus que nauséabonde. Quand je me retirai seul dans ce caveau, riche d'une cruche d'eau et d'une boule de pain noir, je mesurai pour la première fois la mentalité des gens du monde pour ne naissais trop la mentalité de mon malheur ! Je constatai pas savoir que je resterais à jamais déshonoré, même si j'arrivais à faire un jour éclater mon innocence. Je voyais déjà la honte des miens et la joie secrète de ma belle-mère. Alors, après avoir compris que je ne parviendrais sans doute jamais non plus à convaincre le juge de ma non-culpabilité, je tombai sur ma couche étroite et dure et sanglotai longtemps...

### Souffrances d'un intoxiqué

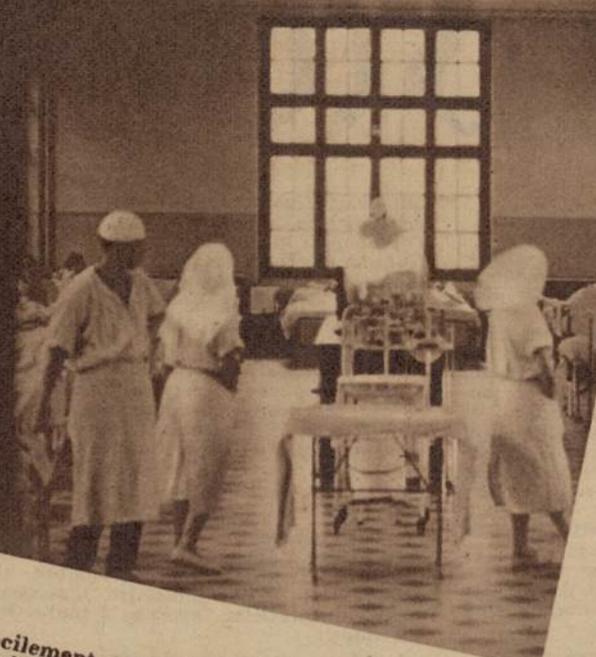
Les souffrances que me causait le manque de drogue ne me laissèrent pas un instant de répit pendant 48 heures. Ces souffrances sont atroces et ceux qui ne les ont pas ressenties ne peuvent les concevoir. Elles arrachent des cris affreux à l'être le plus courageux. Une médication appropriée peut éviter les syncopes et la défaillance cardiaque fatale, mais l'administration pénitentiaire se soucie fort peu de ses « hôtes ». Le matin, quand je déclarai au gardien que j'étais souffrant, il m'ordonna de sortir d'abord ma cruche et mes ordures avant toute chose. Puis il m'inscrivit. Après une seconde nuit, je me sentais si malade et le paraissais tellement que le gardien m'autorisa spontanément à rester couché. Le même jour, vers 10 heures, j'entendis crier mon numéro de cellule suivi de ces mots : « A l'instruction ! ». Le gardien me demanda ce que je comptais faire : attendre la visite ou aller au Palais. La crainte de passer encore une journée à attendre le médecin me décida à faire un effort désespéré, et je partis.

Les prisonniers qui doivent comparaître devant le magistrat quittent la Santé vers 11 heures du matin pour n'être parfois interrogés qu'à 5 heures. Ils attendent leur tour au Dépôt, dans une immense salle appelée la *souricière*, où s'alignent des cellules fermées d'une grille et dans lesquelles il n'est pas rare que l'on entasse vingt prisonniers à la fois, alors qu'elles sont faites pour en contenir un ! Pas de sièges. Il faut rester debout, pressés les uns contre les autres, respirant un air méphitique, parfois quatre ou cinq heures durant. Je n'y restai heureusement pas trop longtemps pour mes débuts. Vers deux heures, au moment où je sentais que mes nerfs allaient me lâcher, j'entendis mon nom. Un garde municipal m'entoura une chaînette d'acier autour du poignet et nous partîmes par les interminables souterrains qui relient le Dépôt au Palais. Je parvins à rester sur mes jambes jusqu'au cabinet du juge, mais à peine assis je perdus connaissance. Mandé, le docteur Paul qui, ce jour-là, se trouvait dans les parages, jugea mon état de santé incompatible avec la détention. Le juge me demanda alors s'il m'était possible de prendre l'engagement d'entrer le jour même dans une clinique et de m'y faire désintoxiquer. Sur ma réponse affirmative, il me mit en liberté et pria M<sup>e</sup> Y... de bien vouloir m'accompagner jusqu'à la maison de santé que je choisirais. Mais la liberté une fois perdue ne se retrouve pas

La  
dèche  
de  
Fris

FI

# La néance d'un ince



mon esprit d'aventure et mon tempérament batailleur trouveraient sans doute à se satisfaire : c'était le milieu tout court. J'étais resté en rapport avec des camarades d'un régiment qui recrutait à la Chapelle et à Belleville, ce qui m'introduisait partiellement, si je puis dire ! De toute façon, je croyais qu'il régnait chez les affranchis une solidarité et une loyauté qu'on ne rencontre plus chez les gens du monde. Résolu à tenter l'expérience, je quittai le Quartier Latin et m'installai un jour dans les environs de la rue des Abbesses, attendis la nuit avec impatience, pour me mettre à la recherche d'un de mes anciens subordonnés, nommé Pierrot-le-Frisé, que je découvris facilement au « tabac » de la place Pigalle. Pas surpris de le voir, il m'appela « mon lieutenant » et me demanda ce que je faisais dans le quartier. Je le remerciai d'abord de ne plus me nommer que par mon prénom. J'étais devenu M. Alain tout court, et désirais m'introduire dans le milieu.

— Notre monde a bien changé, M. Alain, murmura Pierrot. Ce n'est plus comme dans le temps, s'il faut en croire les anciens. Ah ! nous n'avons rien à envier, ou pas grand'chose, aux « caves » dont vous avez soupé !

## J'ai eu faim !

Il avait raison. J'ai vite retrouvé dans le « milieu » les mêmes lâchetés, les mêmes compromissions, le même respect de l'argent que chez les gens du monde. J'ai pourtant vécu un an à Montmartre avec mes 5.000 francs et quelques petites sommes récupérées chez des camarades que j'avais obligés autrefois. Un an, avec le contenu des deux valises que j'avais sauvées des griffes de Chevrol ! J'ai passé l'hiver avec un léger pardessus demi-saison. J'ai connu l'humiliation des hôtels louches où l'on vous chasse pour peu que l'on ait une semaine de retard. Je m'étais, bien entendu, remis à la drogue dans un quartier où elle pullulait. Mais un jour vint où il me fut impossible de la payer. Alors, pour me procurer ma ration quotidienne, j'ai vendu juste dans Paris en chaussons ! J'ai emprunté et circulé 10 francs à des garçons de café, à des prostituées pitoyables, jusqu'au jour où j'ai été connu, montré du doigt dans Montmartre ! J'aurais volé si j'en avais eu l'occasion...

Que de fois, j'ai passé la nuit sur un banc du boulevard de Clichy, n'ayant pas dix francs pour prendre une chambre ! Alors, quand je voyais passer les longues voitures qui véhiculent de boîtes en boîtes femmes élégantes et hommes en habit, je sentais monter en moi une haine effroyable pour la société. J'ai compris tous les malheureux qui se la volent par haine des riches. J'ai eu faim !

Bref, un jour vint où je ne possédais plus rien que les vêtements que j'avais sur le dos. Je n'avais pas mangé depuis quarante-huit heures et ne m'étais plus couché depuis trois nuits... De plus, je n'avais à quelle extrémité je me serais livré, si ma carcasse avait résisté puisque, je puis l'avouer aujourd'hui, j'ai osé aborder un passant et mendier !... Mais, ce soir-là, j'étais à bout, je me suis effondré pour ne revenir à moi que douze heures plus tard, à l'hôpital Bichat. Il s'est trouvé un médecin capable de me rendre conscience de ma dignité, de refaire de moi un homme comme les autres. Je lui dois une reconnaissance infinie. Tant que je vivrai, je ne cesserai de bénir son souvenir. Quand il m'a examiné, le matin qui a suivi mon transport à Bichat, il m'a d'abord écouté sans m'interrompre et m'a dit paternellement :

— Je suis tout prêt à vous aider, mais avant tout il faut vous libérer à jamais de votre funeste poison. Si vous y êtes résolu, je peux vous donner une chambre où vous serez seul et je vous garderai aussi longtemps qu'il le faudra pour vous remettre sur pieds.

J'éclatai en sanglots, jurant au docteur de lui obéir aveuglément et de redevenir un homme, quel que fût l'effort à fournir. Cet être admirable me crut, me soigna avec un dévouement infini. Quatre mois plus tard, je m'engageai à la Légion où je suis depuis trois ans, où je n'ai pas d'histoires. Villenaux est mort provisoirement. Seul, pour deux ans encore, existe aujourd'hui le légionnaire Groult....

Prince Alain de QUINCY.

aussi facilement qu'on le croit. Il fallut passer à l'anthroponométrie, chez le photographe, se soumettre à la prise des empreintes digitales, retourner à la Santé pour les formalités de la levée d'écrou. Ce n'est que vers 7 heures que je pus enfin rejoindre M<sup>r</sup> Y... qui m'attendait dans un taxi devant la prison. Après avoir erré un instant dans Paris, nous fîmes conduire jusqu'à une rue éloignée de Grenelle, dans une maison de santé dont l'un des directeurs était médecin à la Préfecture de Police. Celui-ci, le docteur Merceret, me fit donner les soins nécessaires dès que j'eus déclaré mon identité. Le lendemain, je le mis au courant de ma situation financière : elle était loin d'être brillante. Il me restait en banque, en tout et pour tout, 5.000 francs. Je ne pouvais compter sur aucune rentrée d'argent avant sept ans ! Le docteur m'assura qu'il attendrait le temps qu'il faudrait avant d'être payé, une famille comme la mienne abandonnerait-elle son chef dans des circonstances aussi tragiques. Le plus urgent, selon lui, était de me soigner avant tout. Aussi prit-il la résolution de ne laisser pénétrer personne dans ma chambre avant un mois. Comme je voulais le remercier, cet homme admirable me dit qu'il n'accomplissait que son devoir d'humanité. Je suis resté neuf mois chez lui et n'aurais pu y rester plus longtemps encore ! Il m'avu partir à regret, sans trop insister pour me retourner, parce que, pour le rassurer sur mon avenir immédiat, je lui avais fait croire que j'avais trouvé un emploi !

## A la recherche d'une situation

Il n'en était rien, bien entendu, et je ne savais ni où aller échouer ni que devenir. Mon affaire avait été renvoyée en police correctionnelle. D'un autre côté, j'étais en parfaite santé. Sauf quelques rares amis intimes, personne ne savait ce que j'étais devenu. La plupart des gens du monde me croyaient en prison, et ce n'est pas sans appréhension que je songeais à mon premier contact avec eux ; je savais bien qu'il me serait difficile de leur éviter certains affronts. Mais je savais aussi que je ne les tolérerais pas, aussi m'attendais-je à un certain nombre de bagarres. De toute façon, il ne pouvait pas être question de reprendre ma vie d'autrefois avec 5.000 francs. Je m'installai dans une petite pension du Quartier Latin et me mis à la recherche d'une situation. En ai-je fait des kilomètres par jour, perdant du temps dans le métro que je prenais pour la première fois de ma vie ! Bien entendu, ma famille m'avait tourné le dos et l'on m'avait même fait savoir que j'étais mort pour elle. Cela ne m'étonnait qu'à demi, car, après la prospérité factice d'après-guerre, tous les miens avaient connu des moments assez difficiles. De son côté, M<sup>r</sup> Y... prévoyant que j'allais être très certainement condamné si les plaintes n'étaient pas retirées avant que l'affaire ne vienne à l'audience, s'était résolu à faire à mon insu une démarche auprès de ma belle-mère ; il lui fit au nom de Villenaux la honte d'une condamnation pour escroquerie. On ne lui fit même pas l'honneur d'une réponse ! Pourtant, quelques jours plus tard, Paris apprenait que ma belle-mère achetait deux yearlings au Tattersall, l'un pour 450.000 francs et l'autre pour 700.000 francs ! A cette époque, son écurie de courses comprenait déjà plus de trente chevaux. Quant à l'honneur de son nom, c'était une autre histoire... A l'issue de cette démarche, que je m'empressai de faire connaître aux quatre coins de Paris, je revis quelques relations d'autrefois. On fut aimable à deux ou trois exceptions près qui se terminèrent, comme je l'avais supposé, par des pugilat. Enfin, je cessai définitivement de fréquenter le Tout Paris. Puis une nuit — ce qui prouve à quel point j'étais désaxé — je pensai brusquement qu'il était, à l'opposé du snobisme, un autre milieu où

IN

# Crimes d'autrefois

## GUERRERO

### Le Soleiland des Épinettes

**T**OUTE en larmes, le visage profondément bouleversé, une femme en cheveux se présentait, le jeudi 12 juillet 1917, vers 20 heures, au commissariat de la rue des Épinettes, à Paris, et, d'une voix haletante, déclarait :

— On m'a volé mon enfant !  
Et Mme Berrmann, une Française mariée à un Russe, raconta, entre deux sanglots, que son unique fillette, la petite Carmen, âgée de sept ans, avait été enlevée, le matin même, dans le couloir de l'immeuble paternel, 19, avenue de Clichy, par un individu au teint basané, porteur d'un chapeau de paille, d'un lorgnon et d'une canne...

Une douloureuse affaire qui, en tout autre moment que la période mouvementée de la grande guerre, eût provoqué un bruit énorme, venait d'éclater. Elle passa inaperçue.

L'odieux forfait du Guatémalien Guerrero y Guerrero fut une copie exacte du crime de Soleiland, mort depuis au bagne. Mais Guerrero avait surtout l'âme trouble d'un Socley. C'est à ce titre que ce procès oublié est d'une brûlante actualité.

#### Le mystère du Pont d'Arcole

Coincidence plus curieuse encore, voici environ un siècle, on avait guillotiné, à la Barrière Saint-Jacques, un monstre satyre du nom de Guerrot, à une lettre près l'homonyme exact du misérable dont je vais vous conter l'histoire.

Le Guerrero de 1917 et celui de 1840 auraient-ils eu entre eux une lointaine parenté ? En ce cas la coïncidence ne serait plus, et l'atavisme cher à nos médecins psychiatres apparaîtrait. Et cela ne serait pas si incroyable. Car les deux odieux crimes furent rigoureusement semblables. En mars 1840, Michel Guerrot avait entraîné chez lui et mutilé, après l'avoir étranglée, une fillette de cinq ans, l'enfant d'un de ses meilleurs amis. Puis, enfermant le frère cadavre dans une caisse lestée de ferraille, il avait pensé faire disparaître à jamais toute trace de son forfait en allant jeter, dans la Seine, le funèbre colis.

Mais il avait compté sans la malchance qui s'attache, souvent bien des années après leur perpétration, à la découverte des crimes les plus secrets. La lourde caisse avait été précipitée dans l'eau du haut du pont d'Arcole. Et voilà que, un mois plus tard, un sac emballé brisa le parapet au même endroit et s'effondra dans le fleuve. Une grue fut amenée d'urgence. On retira d'abord le cadavre du cocher, puis — ceci n'est pas un conte fait à plaisir ! — la fameuse caisse au cadavre.

Les vêtements de la petite morte n'ayant pas encore eu le temps de se décomposer, le dossier de recherches n'étant point clos, les plus graves soupçons pesant toujours sur Michel Guerrot, qui se croyait bien en sûreté, le mystère de la macabre pêche fut bientôt résolu. En août, six mois plus tard, le monstre était décapité. Comme devait l'être Guerrero y Guerrero de 1917, auquel je reviens après cette longue, mais curieuse digression.

#### Un satyre fantôme

Je reprends mon récit. La déclaration de Mme Berrmann avait fait tressaillir, en secret, le commissaire des Épinettes, M. Léger.

Depuis environ trois mois, il ne se passait guère de jour sans qu'une mère indignée ne vienne déposer plainte contre ce mystérieux individu au teint basané, couramment appelé, dans le quartier, le *Chinois*. D'allure très élégante, toujours ganté, le regard fixe derrière son lorgnon à chaînette d'or, il attirait à lui toutes les fillettes en bas âge qu'il rencontrait seules dans la rue. Il leur demandait d'ouvrir la bouche.

— Tu as de bien vilaines dents, leur disait-il ; je veux te les arranger, car je suis dentiste.

Et, de fait, l'odieux personnage entraînait les enfants dans un appartement de la rue Legendre aménagé en cabinet dentaire, où il se livrait sur elles à d'abominables manœuvres. M. Léger désespérait même de jamais découvrir l'immeuble où demeurait l'homme au teint olivâtre, les fillettes maltraitées n'ayant pu le reconnaître. Mais, le 24 mai, une gamine de douze ans, la petite Gellinger, habitant chez ses parents, 25, avenue de Saint-Ouen, avait pu lire et retenir le numéro de l'immeuble où l'avait attirée le satyre : c'était 172, rue Legendre.

Aussi, Mme Berrmann partie, le commissaire courut-il à l'adresse. Là, au sixième étage, vivait avec une veuve J..., un dentiste qui correspondait point pour point au signalement du *Chinois*. Sur sa porte, une plaque mentionnait :

ANTONIO GUERRERO Y GUERRERO  
chirurgien dentaire américain

L'homme était né le 15 août 1889, à San Felice (Guatemala). Justement, il rentrait chez lui quand le commissaire Léger se présenta rue Legendre. Immédiatement appréhendé, Guerrero fut conduit au commissariat. Une rapide visite domici-

qui avait découvert dans une des poches de Guerrero un billet de quai délivré, l'après-midi même, à la gare du Nord, téléphona à tout hasard à cette gare. On lui apprit la macabre découverte.

— C'est le corps de la petite Carmen Berrmann ! hurla-t-il. Je tiens son assassin. J'accours.

Le commissaire fit réveiller le père de l'enfant disparue et se rendit avec lui à la gare du Nord, où le cadavre fut reconnu aussitôt au cours d'une scène déchirante. Nul doute que Guerrero y Guerrero ne fût l'assassin de la fillette ficelée et abandonnée là, à la façon de Soleiland.

A six heures du matin, le misérable était amené à la gare et confronté avec sa pitoyable victime, devant M. Mouton, directeur de la police judiciaire. L'assassin opposa un mutisme farouche à toutes les questions.

Le père, contenu par plusieurs gardiens, fut introduit. Alors le dentiste déclara :

— Monsieur, c'est une vengeance ! (C'était le texte même du carton épinglé sur les vêtements). Le meurtrier est un artiste peintre qui a voulu se venger de moi.

Ce fut tout. On n'en tira rien d'autre.



C'était quelques jours après l'Armistice, le 25 Novembre 1918. La dépouille du supplicié fut accompagnée par les dragons, jusqu'à la fosse commune.

liaire n'avait rien fait découvrir de suspect. Aussi, notre étranger protestait-il avec véhémence :

— Je vous assure que je suis oune victime !

#### Le cadavre sous la banquette

Ce même soir du 12 juillet 1917, à minuit, un agent de police réveilla, d'un coup de poing sur l'épaule, un soldat permissionnaire qui s'était endormi sur une banquette de la salle des Pas-Perdus. Le militaire, en maugréant, s'éloigna. Mais l'agent le rappela pour lui signaler qu'il oubliait un paquet sous la place qu'il occupait.

— Ce paquet n'est pas à moi ! répondit le soldat. Je ne l'avais même pas aperçu. Le gardien se baissa, tâta le colis.

— Comme c'est mou ! dit-il.

Il dégagea le paquet de dessous la banquette et l'ouvrit. Horreur ! Une petite main, puis un petit pied jaillirent du papier. Le colis contenait le cadavre recroquevillé et ficelé d'une fillette. Le corps était entièrement nu. Au cou, des traces très nettes de strangulation. A l'abdomen, deux plaies affreuses. Il y avait eu viol.

Les vêtements de l'enfant se trouvaient, dans le paquet, sous le cadavre. Épinglé à ces linges pleins de sang, un morceau de carton portait ces mots, tracés en capitales, au crayon, d'une main malhabile : « C'EST UNE VANGANCE »

Le tout était enveloppé dans un sac à papier ayant contenu du plâtre à modeler tel qu'en usent les dentistes.

A peu près à la même heure, M. Léger,

quette de la gare du Nord, dans du papier d'emballage.

A la prison de la Santé, Guerrero, qui occupait la cellule où Bolo vécut ses dernières heures, passait ses journées à genoux, en prières, comme en extase.

Simulation ? Sans aucun doute. Le 16 novembre 1917, il tenta de se suicider avec un morceau de grosse ficelle qu'il s'était procuré on ne sait comment.

Reconnu responsable et *sain d'esprit* par le docteur Roubinovitch, Guerrero y Guerrero comparut pour la première fois aux assises le 29 avril 1918. Le président commençait de l'interroger quand il sembla pris d'une violente crise d'hémoptysie. La mousse sanglante qu'il rejetait par la bouche dénotant un état maladif très sérieux, l'affaire fut renvoyée à une autre session.

Mais ce n'était là encore, qu'une sinistre comédie. Le sang qu'avait craché Guerrero provenait de ses gencives, qu'il avait violemment mordues ; la mousse était le produit trompeur de petites boulettes de savon qu'il avait mâchées au moment voulu. D'où l'écume sanglante !

Revenu devant le jury, le 25 juin 1918, le misérable, malgré toutes ses crises pseudo-épileptiques, ne put en imposer une fois encore. Le docteur Roubinovitch avait d'ailleurs prévenu ses nouveaux juges.

— Guerrero, avait-il affirmé, est menteur comme « un arracheur de dents » ! Il simule tout, l'excitation, la stupeur, la mélancolie, les vomissements, l'imbécillité. Mais il est parfaitement responsable et intelligent.

#### Devant la guillotine

Les débats, malgré beaucoup de détails scabreux, n'eurent pas lieu à huis clos. L'accusé simula la privation totale des sens de l'ouïe et de la parole. Un véritable sourd-muet n'eût pas mieux joué ce rôle. C'est à peine si Guerrero pâlit quand la cour prononça contre lui la peine de mort, aux applaudissements de l'assistance.

Mais tout n'était pas fini pour lui. Il retrouva son bon sens pour se pourvoir en cassation. Le 28 août 1918, M. Marcel Héraud, défenseur du satyre, parvenait à faire annuler le jugement.

Parmi les jurés, figuraient deux jurés du nom de Cordier et trois du nom de Langlois : un invraisemblable hasard ! Comme diverses pièces de procédure avaient négligé de préciser le prénom de ces jurés-homonymes, la Cour cassa.

Transféré à Versailles, Guerrero commença, à la prison Saint-Pierre, la grève de la faim. Alimenté de force, avec une sonde, il dut céder. Et, le 26 octobre 1918, les implacables jurés de Versailles le récondamnèrent à mort.

Guerrero y Guerrero comprit-il que, cette fois, toute grimace, toute simulation étaient devenues inutiles, que l'heure était venue d'expier ? En tout cas, résigné désormais à son sort, il refusa cette fois de se pourvoir en cassation.

— Mourir ici ou sur le front ! répétait-il avec cynisme.

Le 25 novembre 1918 enfin, l'odieux assassin de la petite Carmen Berrmann porta sa tête sous la guillotine, dressée pour la première fois devant la prison de la rue Saint-Pierre, à Versailles. C'est ainsi que, plusieurs fois par siècle, à la suite d'un pourvoi en cassation, des condamnés à mort de Paris ont le cou tranché à Versailles.

A six heures du matin, M. l'avocat général Rouquet pénétra dans la cellule du satyre des Épinettes. Le monstre dormait paisiblement. Réveillé en sursaut, il se montra résigné.

— Je vous « souis » ! dit-il.

Il réclama une cigarette, mais, vu la crise du tabac à l'époque, on n'en trouva point. On lui versa, en compensation, une double rasade de rhum. Mais il n'en but que très peu.

— Quand jé « souis » saoul, je ne sais « plous » ce que je fais ! ricana-t-il.

A 6 h. 40, la porte de la prison s'ouvrit sur le battant qui cachait la sinistre machine. Guerrero y Guerrero eut un sursaut d'épouvante, vite réprimé, quand ses yeux rencontrèrent le couperet. Le père de la petite victime était là, assisté de l'aumônier. L'un et l'autre pensaient qu'un mot de repentir effleurait les lèvres du misérable. Il n'en fut rien. Le monstre termina sa vie crapuleuse sur une dernière boutade. Comme les aides le couchaient sur la bascule — la terrible planche d'où l'on ne revient pas — il eut encore le temps de crier :

— Viva le Guatemala !

Et ce fut l'effroyable crissement du couperet qui broie les chairs.

Emmanuel CAR.

# CECI INTÉRESSE

**TOUS LES JEUNES GENS  
ET JEUNES FILLES,  
TOUS LES PÈRES  
ET MÈRES DE FAMILLE**

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement, à ses heures, et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 20.802 : Classes primaires et primaires supérieures complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats, Bourses, Inspection primaire.

Broch. 20.805 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 20.810 : Carrières administratives.

Broch. 20.816 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 20.823 : Emplois réservés.

Broch. 20.825 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 20.834 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 20.836 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténodactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 20.840 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, espéranto, carrières accessibles aux polyglottes. — Tourisme.

Broch. 20.845 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 20.851 : Marine marchande.

Broch. 20.858 : Solège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 20.860 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 20.867 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première-main, vendeuse-repasseuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 20.874 : Journalisme ; secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 20.879 : Cinéma ; scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 20.884 : Carrières coloniales.

Broch. 20.888 : L'Art d'écrire et de parler en public.

Broch. 20.890 : Carrières féminines.

Broch. 20.892 : Pour les enfants débiles.

Broch. 20.895 : Coiffure, manucure, pédicure, massage, soins de beauté.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

## MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

NST. BIOLOGIQUE. 59, rue Boursault, PARIS-17<sup>e</sup>

## ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande  
34, rue La-Bruyère (IX<sup>e</sup>) Trinité 85-18

Collection

"LE SCARABÉE D'OR"

STUART PALMER

# UN DRAME AU COLLÈGE

Traduit de l'anglais par  
R. DUPONT-DUPONT

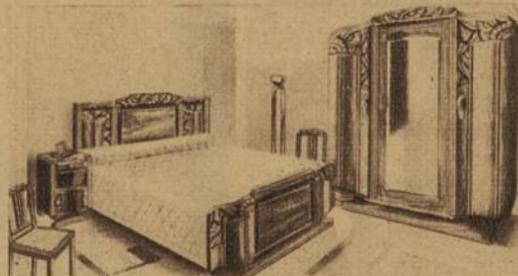
Un livre  
extraordinairement attachant

12 fr.

# EXPOSITION 1937

ENCORE EN TÊTE DU PROGRÈS !

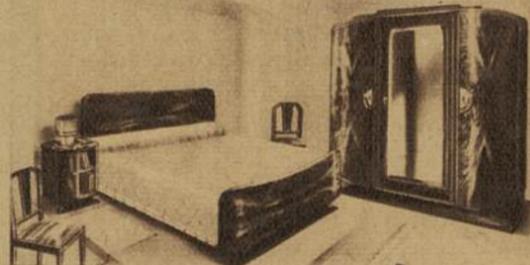
Pour la première fois, présentation des mobiliers "EXPOSITION 1937" qui, par leur SOCLE de conception nouvelle appartiennent à la décoration de grand luxe, et sont néanmoins offerts AUX MÊMES PRIX que des meubles de fabrication courante. Profitez de cet effort sans précédent!



"EXPOSITION 1937"  
N° 979 - Chambre  
mod. à deux  
piers, chêne  
massif ciré,  
sculptures  
prises masse.  
Compl. sacrifiée à  
fr. 1675

"EXPOSITION 1937"  
N° 1046 - Chambre  
moderne, gaube  
piers, chêne  
de noyer de France  
vernies ou peints  
d'un brun vert.  
Compl. sacrifiée à  
fr. 2195

Magasins ouverts toute la  
journée (sans interruption)  
de 9 à 18 h. 30, y compris le sa-  
medi. Fermés le dimanche.



## GALERIES BARBÈS

Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés. Maison fondée en 1895  
55, Boul. Barbès - PARIS (18<sup>e</sup>)

(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)

Succursales : ALGER - BORDEAUX - LE HAVRE - LILLE - MARSEILLE  
NANCY - NANTES - SAINT-NAZAIRE - TOULON - TOULOUSE

DEMANDEZ NOTRE  
CATALOGUE-ALBUM

**BON** à découper et à faire parvenir aux Galeries  
BARBÈS pour recevoir gratuitement l'Album  
général d'ameublement et photos des modèles  
ci-dessus. 2<sup>e</sup> l'Album de literie, tapisserie, studios. 276  
Rayer la mention inutile.

## EXIGEZ L'ENCAUSTIQUE BARBÈS "BRILLANT EXPRESS"

CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS  
Vente en gros : 5<sup>e</sup> des Et<sup>es</sup> BOUQUAIN - 172, B<sup>e</sup> de Créteil - 5<sup>e</sup> Maur-des-Fossés



# FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



# L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. LD Grad à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

**C'EST GRATUIT.**

Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur MAGRARD, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.50 - Cartes fr. 0.90

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1<sup>re</sup> PARTIE : **SYSTÈME NERVEUX.**

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralytiques.

2<sup>me</sup> PARTIE : **ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes séminales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3<sup>me</sup> PARTIE : **MALADIES DE LA FEMME.**

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4<sup>me</sup> PARTIE : **VOIES DIGESTIVES.**

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, ségers, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5<sup>me</sup> PARTIE : **SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Arthério sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

## VIENT DE PARAÎTRE

SOMMAIRE

L'initiation sexuelle — Ce que doit être l'éducation sexuelle — La Fécondation végétale — La Fécondation animale — Les sexes — Organes génitaux masculins — Organes génitaux féminins — Les spermatozoïdes — Les ovaires — La procréation humaine — L'accouchement — La syphilis — La Blennorrhagie — Préservation sexuelle — Lutte contre les maladies vénériennes — Les centres prophylactiques officiels — Pour l'harmonie sexuelle.

## LA VIE SEXUELLE

Précis d'initiation

Pierre BASSAC

« Pour la vérité, contre l'ignorance, pour la santé et le bonheur intime des individus. »

Envoi à domicile en paquet clos contre remboursement ..... 12 Frs

LIBRAIRIE CRITIQUE

25, Rue de Vanves - PARIS-14<sup>e</sup>

## FILTROCHO

FILTROCHO est le seul appareil de ce prix ne nécessitant aucune installation.

Un robinet d'eau froide, une prise de courant, et c'est tout.

FILTROCHO donne instantanément de l'eau bouillante.

FILTROCHO débite de 50 à 150 litres à l'heure.

Consommation de courant insignifiante.

AUCUN DANGER

En un mot, c'est pour vous le confort, la rapidité, l'économie, car son prix est dérisoire en proportion des services qu'il est garanti 5 années.

PRIX IMPOSÉ : 88 francs francs.

**Plus de bouilloires  
Plus de chauffe-eau  
Plus de perte de temps.**

BON DE COMMANDE

Veillez m'adresser un FILTROCHO N° 47, avec sa garantie de 5 ans. Ci-joint 98 fr. en mandat, chèque.

Nom

Adresse

à adresser à Filtrocho, 1, rue Lord-Byron, à Paris (8<sup>e</sup>).



# NOTRE VOIX

**L**ES témoins qui assistèrent au procès des frères Michon n'ont pas oublié le ton d'insolence avec lequel ils se défendirent d'avoir volé le sac et son million.

Le jury, impressionné par cet accent et par le talent du défenseur, prononça l'acquittement.

Et cependant, tous ceux qui suivirent de près ce débat avaient dans l'esprit une conviction bien marquée : les frères Michon devaient être coupables.

Cette opinion a été justifiée par les faits :

La police a retrouvé une partie du butin — un demi-million — dans une banque de Belgique.

Une question vient tout naturellement à l'esprit : le jury s'est trompé dans son verdict. Un fait nouveau, décisif, s'est produit : en bon sens, la révision du procès devrait s'opérer.

Le bon sens n'est point ici d'accord avec le droit.

La révision, en effet, ne peut avoir lieu qu'en faveur d'un innocent condamné à tort, mais elle ne s'applique pas au coupable acquitté par erreur. Et cependant, le préjudice causé par cette seconde forme d'erreur est aussi grave, car le coupable, qui n'a pas été châtié, constitue un véritable péril et un défi aux lois.

Sans doute, on a arrêté Michon sous l'inculpation de recel ; mais l'accusation semble juridiquement très faible.

Le procès a été jugé en toute souveraineté par le jury et Michon acquitté définitivement sans que personne puisse trouver par la suite à y redire.

Et c'est là le scandale.

Le fait nouveau devrait pouvoir, lorsqu'il est clairement établi, jouer non plus seulement en faveur de l'innocent condamné à tort, mais aussi contre le coupable qui a bénéficié d'un acquittement immérité.

*D*

# LA JUSTICE

## GRANDS PROCÈS

### L'ANGE NOIR



**U**NE vieille tradition voulait que la rentrée de la cour d'assises de la Seine fût inaugurée par un bigame. « Cela » faisait assez plaisant ; au retour des vacances, du premier coup, se jeter dans les affaires sanglantes n'aurait pas été du goût de la plupart des jurés... Le bigame apportait une note divertissante, un intermède entre le repos des beaux jours de l'été et le travail qui s'annonce.

Mais une loi a enlevé du programme des assises la bigamie ; ce n'est plus un crime, mais un délit assez mince. Le crime, lui aussi, est dévalué.

Et cependant, pour inaugurer la session criminelle de Paris, à la rentrée d'octobre 1936, le choix judicieux de M<sup>e</sup> André Cambréal, chef des services du greffe de la cour, s'est porté sur Ange Soleil, jugé jadis pour bigamie et qui, cette fois, reparait devant les magistrats populaires pour avoir tué sa femme, coupé le cadavre en plusieurs morceaux et enseveli le tout dans une malle dissimulée sous un coffre en ciment.

Soleil, prénommé Ange, est un ange ténébreux. Mulâtre et Martiniquais, il troqua le képi d'adjudant d'infanterie coloniale pour une toque de cuisinier, puis, délaissant cette nouvelle fonction, il endossa un smoking pour tenir un rôle modeste dans un jazz montmartrois. Grand coureur, éperdu de légitimité, il ne se satisfaisait pas d'amours irrégulières. Marié à une de ses compatriotes, Victorine Joram, il l'avait abandonnée pour épouser la fille d'un notaire de l'Ariège. Le maire du village s'était contenté de l'affirmation de Soleil, prétendant qu'aucune opposition n'existait.

La vérité se découvrit un peu plus tard ; Ange Soleil fut poursuivi comme bigame et le jury se montra exceptionnellement sévère pour lui, puisque, au lieu de l'acquittement de style, il prononça une condamnation à deux années d'emprisonnement.

Dans sa cellule, à Fresnes, Ange eut tout loisir pour méditer. Pendant ce temps, Victorine n'oubliait pas son époux ; elle ne lui avait conservé aucune rancune de l'abandon. Bien mieux, elle ne l'en aimait que davantage. Se préoccupant de son sort, elle avait noté la date de sa libération et, un soir, à la porte de la prison, elle vint l'attendre. Elle le ramena chez elle.

La fille du notaire, de son côté, avait obtenu la nullité du mariage. Victorine avait donc bien à elle, et pour elle seule, le beau mulâtre.

Mais Ange, toujours à la recherche d'aventures nouvelles, ne pouvait « se fixer ». Et comme Victorine se cramponnait énergiquement à son époux — des scènes attestaient, de plus en plus fréquentes, le désaccord — Soleil décida d'en finir.

Il tua Victorine à coups de cannette de bière et, fort embarrassé par le cadavre, le découpa avec un couteau, en plaça les morceaux dans une malle, enfouit la malle sous une banquette de ciment et vécut, pendant six ou huit mois, dans sa chambre de la rue des Cités, à Aubervilliers, auprès de Victorine qu'il avait, pour l'éternité, réduite au silence.

Locataire oublieux du terme, Ange Soleil fut expulsé. Quand le propriétaire fit nettoyer la pièce, il remarqua naturellement le coffre de ciment qui ne figurait pas à l'inventaire des lieux. Il le fit démolir ; le puzzle macabre apparut. Le meurtrier fut identifié et retrouvé sans difficultés.

En février 1936, le procès vint devant les Assises ; à la seconde audience, il était renvoyé pour permettre l'examen mental de l'accusé par

trois médecins aliénistes : les docteurs Truelle, Genil-Perrin et Ceillier. Il s'ouvre maintenant.



Les experts ont conclu à l'entière responsabilité d'Ange Soleil.

Donc, pas de démence.

Ange Soleil soutient, au contraire, qu'il a été, devant le malheur, pris absolument au dépourvu. Il s'était fâché avec Victorine ; une cannette était à portée de sa main. Par un geste instinctif, il lui en avait donné un coup sur la tête. Un coup trop violent, qui fractura le crâne ; Victorine s'effondra...

Affolé, il oublia d'aller se constituer prisonnier chez le commissaire de police. Un réflexe profes-

**Ange Soleil à déjà été condamné aux assises pour bigamie. — C'est sa première femme, Victorine Joram, qu'il devait tuer.**



sionnel d'ancien cuisinier lui inspira soudain l'emploi du couteau.

Il commença par trancher la main. Cela n'alla pas tout seul ; le couteau était mal aiguisé. Il « travailla » pendant trente heures ; le ciment, qu'il avait commandé pour effectuer une réparation de maçonnerie, servit à enrober la malle.



M<sup>e</sup> Jean-Louis Thaon, qui, avec M<sup>e</sup> Edouard Monville, assume la défense de Soleil, ne s'incline pas devant les experts. Il entend critiquer leur rapport, faire citer à la barre, comme il le fit en février dernier, le docteur Logre pour apporter dans la discussion une réplique autorisée.

Il invoque des antécédents familiaux troublants : un frère, un oncle de Soleil morts fous.

Un détail préoccupe Soleil, à la veille de comparaître en cour d'assises : sa tenue. Comme il a le souci de l'élégance vestimentaire, il a pris soin, à la Santé, de laver son costume et de le placer, la nuit, sous son lit, son corps lui servant de fer à repasser.

Deux journées de débats sont prévues, sous la présidence du conseiller Dournes, l'avocat général Bonassieux, étant chargé de requérir, à défaut de la tête, le bagne à perpétuité pour le mulâtre dépeceur.

Jean MORIERES.

# Echos...

## Après le procès de Socley

L'une des charges les plus redoutables pour Socley, en dehors des présomptions terribles qui pesaient sur lui, ce fut la haine de l'opinion publique.

Sans jugement, si la foule qui se pressait à la Cour d'assises de Chaumont avait pu s'emparer de l'accusé, elle l'eût lynché en quelques instants.

La violence de ce sentiment unanime était telle qu'elle engloba également le défenseur, M<sup>e</sup> Jean - Charles Legrand. Après le verdict, il fallut l'intervention de la garde mobile pour permettre à l'avocat de Socley de se frayer un passage : la foule lui aurait certainement fait, comme on dit, « un mauvais parti ».



Un détail suffit à témoigner de l'exaspération de la ville. Notre excellent confrère Pierre Lamblin, envoyé spécial d'un journal du soir, en fut la victime. Sa voiture, qui porte un numéro matricule parisien, était arrêtée dans une petite rue, derrière celle de M<sup>e</sup> Legrand. On crut certainement que l'auto du journaliste était celle de l'avocat et, pour punir celui-ci d'avoir osé défendre le monstre, on coupa les fils de l'allumage. Le pauvre Lamblin, innocente victime, ne put rentrer le soir à Paris et fut obligé de coucher à Chaumont.

## La Taverne du Bagne

Un vieux Bayonnais érudit, M. Eugène Cazauran, a retrouvé, chez un de ses amis — au moment même où Spilers était capturé pour la troisième fois — une lettre adressée au maire de Bayonne, prédécesseur de Joseph Garat, le 10 décembre 1886, sur papier timbré à 60 centimes.

Monsieur le Maire,

Je viens vous prévenir que j'ouvrirai demain onze décembre, rue des Halles, N<sup>o</sup> 3, un débit de boissons, dit : Taverne du Bagne, où les murs seront tapissés par quelques tableaux représentant les principaux faits du bagne de l'ancien temps et que le service sera fait par des garçons costumés en forçats et que tous y est moral et tous pour rire.

J'espère bien que monsieur le Maire voudra bien m'autoriser à ouvrir le dit établissement.

Recevez, monsieur le Maire, mes remerciements et mes salutations.

Votre très humble et dévoué serviteur.

TEYSSEYRE.

A la Taverne du Bagne, on buvait des bocks à deux sous, servis par des garçons en tenue de Cayenne ou de la Nouvelle-Calédonie, coiffés de bonnets rouges ou verts.

Au comptoir, à la caisse, trônait — naturellement — un faux garde-chiourme.

PETITES CAUSES

## LE PROSTITUÉ

**R**ENÉ RITOUN est un souteneur d'une espèce assez particulière. Ses « confrères », quand ils sont poursuivis devant un tribunal, n'avouent jamais. Accusés par les inspecteurs, qui les ont pris en surveillance et viennent donner toutes les précisions nécessaires sur leur « travail » coupable, ils se contentent de nier, de crier à la vengeance, à l'accusation téméraire ou fautive.

Ritoun, que jugeait la semaine dernière la 16<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, ne niait pas, ne protestait pas ; mais à l'évidence, il manifestait une surprise sincère de se voir inculper pour un délit dont il ne parvenait pas à comprendre les motifs. Et cependant...

Ce garçon de vingt-deux ans, appartenant à une très honorable famille d'Alger, n'était pas connu de la police sous un jour très pur. Pas de métier fixe, ce qui laissait supposer qu'il profitait de ses charmes physiques, n'entendant pas, en ces temps difficiles, les laisser improductifs.

Un soir, dans un dancing de la rue Fontaine, il rencontra une jeune fille de dix-huit ans, du meilleur monde (son père est médecin), qui était accompagnée de sa femme de chambre. Les parents de la jeune enfant, qui dînaient en ville, avaient laissé leur fille à la garde de la domestique, et sitôt le père et la mère sortis, la soubrette et « Mademoiselle » avaient filé du côté de Montmartre.

René Ritoun n'était, assurément pas une « rencontre » très recommandable.

Mais il fit sur la jeune fille une « forte impression ». Tandis que la petite bonne tanguait entre les bras de plusieurs danseurs, Ritoun monopolisa littéralement sa nouvelle conquête.

Rendez-vous fut pris pour le lendemain dans un café de la rue Victor-Massé : on fit plus complètement connaissance dans une chambre d'hôtel.

Ce fut elle qui paya la chambre. A la fin de l'entretien, Ritoun présenta la note, c'est-à-dire qu'il demanda, sans détour, à examiner le sac, posé sur une table, et à l'alléger d'une partie de son contenu.

— Tu sais, dit l'Algérien, que je suis un m... Il faut me payer...

— Très drôle, fit la jeune fille, en éclatant de rire. Mais le visage et le ton de Ritoun dissipèrent vite tout malentendu. Il ne s'agissait pas d'une blague, mais de la vérité toute nue... Ritoun avait, au moins, le mérite de la franchise.

Il aurait pu, comme tant d'autres, chercher à voler le sac, à prendre par surprise les billets qui s'y trouvaient. Le procédé lui aurait paru indigne. Il réclamait son dû, tout simplement.

La fille du médecin cessa de trouver la plaisanterie spirituelle. Elle refusa ; il saisit le sac, prit cent vingt francs, laissant quarante sous pour l'autobus.

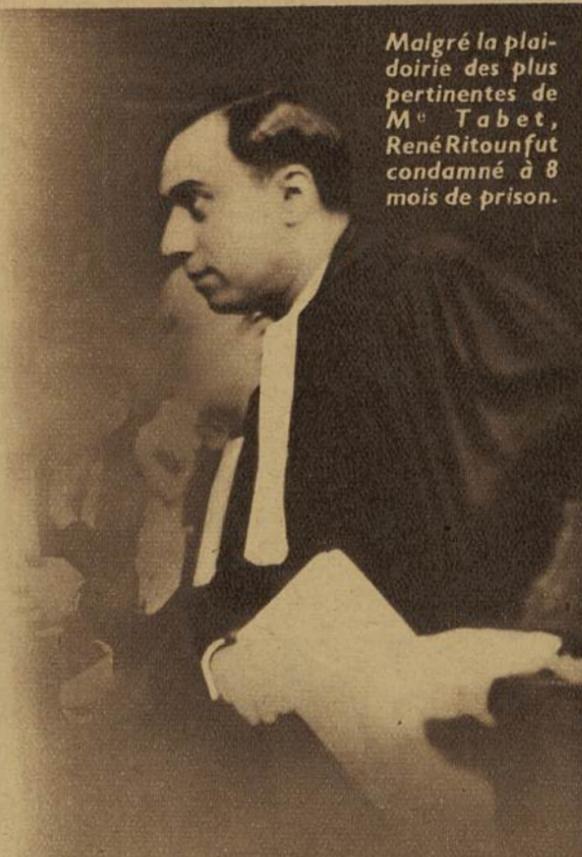


Ce récit, tel que le présenta la victime à l'audience du tribunal, fut à peine contredit par Ritoun.

S'il contestait avoir employé la violence — car la plaignante disait qu'il lui avait arraché le sac des mains — il reconnaissait qu'il avait exigé d'être payé.

— C'est exact, monsieur le Président, elle avait refusé tout d'abord de me donner la moindre somme ; j'ai insisté.

« ...il saisit le sac, prit cent vingt francs. » — « Mademoiselle » et la soubrette filèrent vers Montmartre.



Malgré la plaidoirie des plus pertinentes de M<sup>e</sup> Tabet, René Ritoun fut condamné à 8 mois de prison.



Le président Gasché ne revenait pas d'un pareil langage, inaccoutumé en correctionnelle.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes d'un cynisme révoltant.

RITOUN. — Mais non, je vous dis ce qui est vrai. Mademoiselle savait bien qui j'étais, puisque c'est elle qui a payé la chambre. (Le fait était reconnu.) C'est ainsi que je gagne ma vie... Je ne suis pas un souteneur.

LE PRÉSIDENT. — Et qu'êtes-vous, alors ?

RITOUN. — Je gagne ma vie avec les dames qui veulent bien de moi (sic).

Vraiment, René Ritoun était un « cas » trop exceptionnel pour ne pas retenir toute l'attention des magistrats, habitués à juger, chaque jour, un de ces banals trafiquants...

Il exposa sa thèse ; elle se défendait, sinon sur le plan de la morale, du moins sur celui du Code pénal.

— Je ne suis pas un souteneur, précisa-t-il, parce que je n'oblige pas mes maîtresses à aller se prostituer. Je ne surveille pas leurs passes. Je vis de ce qu'elles veulent bien me donner...

C'était là précisément le point litigieux. Mlle X... affirmait qu'elle n'avait rien voulu donner et que Ritoun s'était servi d'office.

Le tribunal, malgré la plaidoirie très pertinente de M<sup>e</sup> André Tabet, estima que le vol était prouvé et il condamna Ritoun à 8 mois de prison.

## BLOC-NOTES

Léon D., Paris (11<sup>e</sup>). — La contrainte par corps, dans l'état actuel de notre législation, n'est pas suspendue pour cause d'indigence. Seule, l'excuse de maladie, établie par des preuves irréfutables, permet de surseoir à l'incarcération.

Mme V., Saint-Etienne. — Le droit de garde sur vos deux enfants, qui vous est accordé par le jugement de divorce, ne vous permet pas, toutefois, de vous opposer à ce que votre ex-mari voie ses enfants, aux jours et heures fixés par le tribunal. Néanmoins, si vous redoutez des violences, demandez par référé que certaines précautions soient prises.

Mme E. C., Paris (2<sup>e</sup>). — Le délai de cinq ans, qui est celui du sursis dont a bénéficié le condamné à une peine d'emprisonnement, a pour effet, quand il est expiré, d'entraîner la réhabilitation de plein droit du condamné.

Paulin P., Toulouse. — Détective a déjà annoncé que le projet de loi d'amnistie, qui sera discuté à la rentrée des Chambres, comprend toutes les condamnations à moins de cent francs d'amende, quel que soit le délit commis.

### CHRONIQUE DU CHATIEMENT

La 14<sup>e</sup> Chambre du tribunal correctionnel de la Seine a condamné la semaine dernière, à des peines d'emprisonnement de trois mois à six jours, quelques-unes avec sursis, les manifestants qui avaient été arrêtés aux abords du Parc des Princes ou des Champs-Élysées.

Indulgent aux femmes qui manient le revolver, le jury parisien a acquitté Suzanne Jalabert qui avait tué son amant Louis-René Constant, trop souvent ivrogne.

Il fut, par contre, sévère pour Francesco Antognazza, un Italien expulsé de France, mais toujours à Paris, qui, dans un règlement de comptes, tua, rue Saint-Georges, son « confrère » Masia ; le meurtrier et la victime étaient spécialisés dans l'écoulement sur le marché des faux titres. Antognazza avait été le premier blessé par Masia, il se défendit. Mais la légitime défense n'est pas admise pour les gens du Milieu. Antognazza fera huit ans de réclusion.

Même condamnation pour Emile Cossard, qui « revolverisa », à Montreuil-sous-Bois, le garagiste Thibaud. Motif du drame : Thibaud n'avait pas voulu laisser sortir du garage la voiture qui avait été plus ou moins saisie. C'était insuffisant pour justifier le meurtre.

## ...du Palais

### Deux grands magistrats

Le nouveau premier président de la Cour de Paris, M. Francis Villette, a été, tout le premier, surpris du magnifique avancement dont il a bénéficié.

Avec une modestie charmante, il le confiait ces jours-ci aux magistrats qui venaient le féliciter.

Tout aussi modeste est le nouveau procureur-général, M. Gaudel, qui va remplacer M. Fernand Roux. On connaît sa bonhomie, sa rondeur et le talent remarquable qui le désigna à l'attention, dans les nombreux procès d'assises où il requit comme avocat-général.



### Échos du Palais

La réplique du policier. On jugeait aux assises une affaire de règlement de comptes assez mystérieuse, dans laquelle, l'accusé, Francesco Flutognazza, se prétendait en état de légitime défense. Le brigadier Holzer, qui donnait le résultat de ses recherches, fut interrompu par M<sup>e</sup> J.-Ch. Legrand, le défenseur.

— Permettez, répliqua le policier, tourné vers les jurés, moi qui appartiens depuis vingt-cinq ans à la brigade criminelle, et qui suis doué d'un rude bon sens, je me sens à l'aise pour vous dire que ma conviction personnelle vaut bien la parole d'un homme du milieu.

### Le feu chez moi

Ce beau livre, ce très beau livre à l'usage, dit la préface, « de MM. les maires, les conseillers municipaux, les directeurs d'hôpitaux, de maisons de santé, de sanatoria, d'établissements scolaires, des architectes, des assureurs-conseils, des chefs d'entreprise et des chefs de famille », est aussi un livre utile. L'auteur, M. R.-J. Dumont, a divisé son œuvre en quatre parties :

- 1<sup>o</sup> Le problème du feu.
- 2<sup>o</sup> Les connaissances utiles.
- 3<sup>o</sup> La responsabilité civile et pénale.
- 4<sup>o</sup> La réglementation du feu.



On trouve là tout ce qu'il convient de faire en cas d'incendie, tous les conseils et tous les renseignements.

Magnifiquement mis en page et illustré par notre chef-photographe, Jean-Gabriel Serrurier, qui n'est pas seulement un excellent journaliste, mais qui est aussi un grand artiste, ce livre unique et précieux devrait être entre toutes les mains.

J'ai rarement vu une aussi belle édition ; je n'ai jamais vu un livre aussi séduisant, aussi attrayant et aussi utile.

Marius LARIQUE.



Marcheras était infirmier aux îles du Salut avant d'être professeur de français au Vénézuéla.

Les collaborateurs immédiats des médecins du bagne (1) sont les infirmiers. Il s'en trouve d'excellents, anciens infirmiers dans la vie civile ou — mieux encore — d'anciens médecins, tels Brengues et Bougrat. A défaut (car il faut dire que les médecins condamnés ne courent pas la brousse, en Guyane), les médecins du bagne se contenteraient d'hommes intelligents, honnêtes et dévoués. Mais le recrutement est assuré par l'administration pénitentiaire et cela donne souvent des choix imprévus...

M. L.

## V. — LES FORÇATS INFIRMIERS

**ENTREZ** dans une case, dites :  
— Y a-t-il, parmi vous, un boucher ?  
Tous se présenteront.  
Revenez dans la même case, un quart d'heure plus tard, demandez :  
— On a besoin d'un astronome.  
Tous lèveront encore le doigt.  
Enfin, revenez une heure après :  
— Qui se sent l'étoffe nécessaire pour être ministre des Finances ?  
Ils brigueront tous la place.  
C'est une chose remarquable que le transporté croit tout savoir sans avoir jamais rien appris.

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 412.

Les moyens de transport manquent en Guyane ; un chemin de fer unique — Saint-Laurent-Saint-Jean — et quel train ! anachronique et brinqueballant...



Le pharmacien de Saint-Laurent demande des manipulateurs. Il s'en présente près de vingt. Trois questions simples leur sont posées. Aucun ne peut répondre. Alors, il conserve le dernier : « Il saura bien, au moins, nettoyer des bouteilles ! »

Est-ce orgueil ou est-ce ignorance ?  
Comme l'enfant, qui ne se rend pas compte des distances, tend les bras pour décrocher la lune, le transporté, qui ne se rend pas compte des contingences, lève la main pour avoir l'emploi.

S'apercevra-t-on qu'il ne sait pas ? Il ne se pose pas la question. Il a foi dans le miracle.

M. Granier, un surveillant, homme correct, aimable et aimé, avait l'habitude de dire :

— Les forçats, ce sont de grands gosses. Il ne se trompait pas beaucoup, en ce sens que l'éducation morale et sociale est chez eux, chez la majorité d'entre eux, à faire ou à refaire. Le malheur veut qu'ils aient été des enfants terribles, avant leur séjour en Guyane...

### « Être libre ! »

Boucher, astronome, ministre, c'est tout un. Le boucher est à l'abattoir, l'astronome à l'observatoire et le ministre au ministère. Le forçat qui sera choisi quittera donc le camp, la case, sortira du milieu du bagne. C'est surtout ce qui l'intéresse. Pour le reste, il se débrouillera.

Et, s'il n'a pu être ministre, il sera, plus modestement : marmiton, vidangeur, gardien d'habitation.

Le titre ne l'impressionne pas. Mais être « presque libre », c'est cela seul qui compte.

# Les médecins du BAGNE



C'est ainsi que l'A. P. recrute ses infirmiers.  
— Qui veut être infirmier, là-dedans ?  
Tous se présentent.

Parfois, quand elle reçoit un Brengues ou un Bougrat, condescend-elle, avec malice, à les offrir aux médecins.

A Brengues, on reprochait surtout sa critique, ses critiques même, sa manière d'être hautain et brusque avec les jeunes médecins et sa manie d'intervenir, de donner des conseils.

Au grand dam de la Pénitencière, il signait : docteur Brengues.

Brengues avait été médecin, mais il n'était plus que transporté. Il oubliait trop qu'il portait la casaque pénitentiaire, mangeait la pitance pénitentiaire, était soumis à la discipline pénitentiaire. Que sa chute ait été plus haute que celle du chemin de fer habitué de la route, qu'il s'en soit rendu davantage compte, qu'il en ait plus souffert, c'est certain ; mais cette inégalité dans la peine est une conséquence fatale de l'article VI des Droits de l'Homme de 1789 : « La loi est la même pour tous, qu'elle protège ou punisse. »

Maxwell s'exprime ainsi dans son étude *Le Crime et la Société* : « L'emprisonnement, par exemple, n'est pas une peine pour certains délinquants ; il constitue un simple ennui pour d'autres, tandis que, pour une troisième catégorie de coupables, il est un châtiment terrible. La prétendue égalité de tous les coupables devant la peine est donc une idée fautive, car cet apparente justice dissimule une criante inégalité. »

Brengues, transporté, n'était plus médecin. Il n'aurait pas dû l'oublier.

Mais, dès l'instant que le Service de Santé l'agrèait comme infirmier et que les médecins, parfois, posaient à sa science un problème médical, Brengues redevenait médecin et les docteurs du bagne n'eussent pas dû s'en plaindre.

Ainsi répondait le manipulateur de bactériologie des îles du Salut au distingué docteur Besson : « Ici, dans le laboratoire, je suis bactériologiste, je ne suis plus transporté. Hors du laboratoire, je redeviens forçat, je cesse d'être manipulateur. Vous avez confiance en moi, je vous continue mes services. Vous doutez de mes analyses, je redemande la corvée. Rechercher des bacilles de Koch dans un crachat ou doser l'urée dans le sang nécessitent certaines pratiques spéciales, certaines connaissances scientifiques, certaine culture même, que bien peu de forçats ont acquis ou acquièrent. Ce n'est donc pas comme forçat que vous m'avez choisi. Si, pendant que je suis dans le laboratoire, vous me tenez en suspicion, c'est-à-dire ne me jugez que comme transporté, souffrez que je vous quitte et aille arracher l'herbe. Je dois à l'Administration huit heures de travail par jour. Dès l'instant qu'elle me dénie toute intelligence, toute éducation, toute instruction, qu'avec mon passé et mes titres je ne suis pas pour elle plus que le souteur de Paname, le hervi de Marseille ou le vagabond des fossés, je ne lui dois pas davantage que ce qu'elle exige du rustre, du nervi ou du souteneur. »

Ce manipulateur avait raison. C'est bien la thèse à soutenir devant l'Administration qui, par crainte sans doute, des esprits cultivés, en même temps qu'elle les emploie à des travaux particuliers que ses

propres agents ne peuvent pas fournir, les rabaisse, imbécilement, sur ses bons de gratification, sur ses tableaux de classe et de grâce, à la catégorie : manœuvre ; les écrivains, les infirmiers, les comptables.

Que nous sommes loin du projet Monis, garde des Sceaux : « A quel genre de travail les emploiera-t-on ? Il y a encore des distinctions à faire. Certains condamnés ont un métier, exercent un art. Il conviendrait de leur laisser la faculté de travailler selon leurs capacités. Un peintre pourrait faire des tableaux ; un sculpteur, des statues ; un écrivain, composer des ouvrages littéraires ou scientifiques... »

M. Monis, hélas, est mort, son projet n'a pas vu le jour et la Tentiaire est toujours vivante.

### Bougrat et les autres

Bougrat, le peu de temps qu'il fut à Saint-Laurent, se montra docile, empressé, aidant un transporté, Hugon, dans ses recherches de laboratoire.

Un beau soir, quoique médecin, il « mit les bouts ». Sa « cavale » n'avait pas été si secrète — l'A. P. seule n'en savait rien — que le docteur Kervrann, médecin-chef des Pénitenciers du Maroni, n'en eut eu vent.

Aussi appela-t-il dans son cabinet l'assassin discuté de Rumèbe.

— Bougrat, dit le docteur Kervrann, j'ai appris que vous vous prépariez à fuir. Donnez-moi votre parole d'honneur que ce n'est pas vrai.

— Monsieur le médecin-chef, dit Bougrat, je vous donne ma parole d'honneur que c'est faux.

Il était trois heures ; à six heures, le docteur Bougrat levait l'ancre.

Le docteur Kervrann, furieux, ne lui pardonne pas ce parjure.

Que vouliez-vous qu'il répondît ?

Dire : « Monsieur le médecin-chef, c'est vrai, je pars ce soir, tout est paré », c'était risquer que le

docteur le dénonçât ou, sans le dénoncer, l'empêchât de partir. C'était, si le docteur gardait le silence, le rendre complice d'un crime, car l'évasion est un crime.

Il préféra se parjurer.

Le médecin colonel Carmouze avait raison : « On ne pose pas à un forçat la question : Devez-vous fuir? C'est être naïf que d'attendre une autre réponse que : « Non ».

Reste la parole d'honneur.

« Il est permis, a dit Vigny, de rompre une chaîne de galérien, mais non une parole d'honneur. »

Parmi les forçats infirmiers qui ont le plus longtemps servi les médecins, nous citerons Plaigneur, Pélissier, Hugon et Marcheras.

Plaigneur, dit Manda, nous rappelle Casque d'Or et les temps héroïques où la pègre se battait encore sur les fortifs, où des bandes se ruaient l'une contre l'autre, ensanglantant les faubourgs...

Libéré, il quitta l'hôpital et, pour vivre, « fit des bagos », c'est-à-dire qu'il fut, tour à tour, au hasard des occasions : charretier, commissionnaire, débardeur ou gâcheur.

Devenu vieux, malade, hospitalisé à Cayenne, sur les recommandations des docteurs Ségalen et Caro, le docteur Philaire le prit aux îles, alors dépourvues d'infirmiers.

**Le docteur Bougrat, ne resta pas longtemps forçat infirmier en Guyane. Il s'évada, gagna le Venezuela où on le voit ci-dessous, passant une visite médicale...**



Discipliné, modeste, n'ayant pas tout à fait oublié le métier, croyant, dans sa détresse, avoir trouvé un havre, il se dévoua de nouveau, pansant, chloroformant, assistant le major dans ses opérations et dans ses nécropsies.

Hélas, sa vue baissant, il dut se résigner à repartir encore, vers l'inconnu, vers la misère, vers les « bagos ». Il est mort, voici peu de mois, à Saint-Laurent-du-Maroni.

L'apâche d'autrefois s'était assagi. Ce n'était plus qu'un pauvre honteux, un vieux bonhomme usé. Ne lui pouvait-on donner l'ultime consolation de revoir son Paris, ses fortifs et ses ponts? C'eût été un beau geste, de la part des médecins qui l'ont connu, de solliciter son retour et d'obtenir sa grâce. Mais je sais bien, par expérience, qu'il n'est pas facile d'obtenir une grâce, même et surtout quand elle est juste. J'en réclamai pour des forçats intéressants et l'on ne me les accorda qu'au compte-gouttes.

Pélissier, grand, maigre, un peu voûté, a le sourire d'un évêque et le regard d'un condottiere.

Un ancien surveillant militaire, qui a quitté le revolver pour la plume, hier garde-chiourme, aujourd'hui auteur, a dépeint Pélissier : « Arriviste peu scrupuleux, caractère brouillon, étourdi, sans idées de suite, grand amateur de romans-feuilletons, ne se livre à aucun travail sérieux, profite de la vie par tous les moyens, le type accompli du forçat roublard. »

On ne peut mieux farder la vérité. Son appréciation sur Pélissier est aussi fondée que lorsqu'il écrit « que tous ceux qui sont là », au bagne « ont du sang sur les mains et que, au bagne, il n'y a pas de condamnés militaires ».

Comment peut-on être arriviste au bagne? Grand amateur de romans-feuilletons? Pélissier lisait le *Mercur de France*, le *Correspondant*, la *Revue de Paris* et la *Revue hebdomadaire*, publications

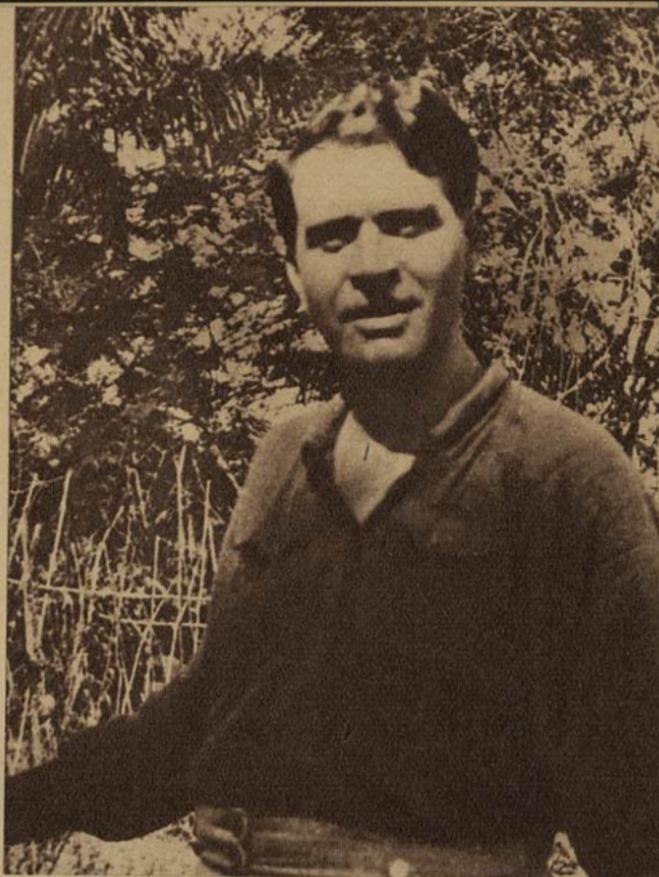
qui, nous semble-t-il, n'ont jamais inséré une œuvre de Pierre Decourcelle, Jules Mary ou Emile Richebourg.

Brouillon, étourdi, sans idées de suite? Ce n'était pas l'avis des docteurs Coléno, Etienne, Caro, Philaire, Rousseau, Clément, Lacroix, qui l'ont eu sous leurs ordres. Ce n'était pas l'avis des transportés, dont certains lui doivent la vie. Ce n'était pas l'avis, même, des surveillants, qui, cachant leurs tares au médecin, ne craignaient pas de le « consulter ».

### L'aventurier

Pélissier a une histoire. Il vit le roman, il ne le lit pas. Il s'enfuit au Venezuela, est tour à tour : dentiste, médecin, agriculteur, agent de Castro, le dictateur. Il se marie. Il a un fils. Il est repris, revient au bagne. Lors de l'épidémie de grippe de 1917, le docteur Savoué, son chef, pour récompenser son dévouement, le signale en haut lieu. Il n'obtient rien. Il purge sa peine, est libéré. D'abord manipulateur à Cayenne, à l'Institut d'Hygiène et de Prophylaxie, aux appointements invraisemblables de 340 francs, puis 430 francs par mois, il s'abouche avec des mineurs, part en prospection sur la rivière de Kaw et en revient avec des diamants. Il veut lancer l'affaire. Mais on ne le croit pas. Un transporté, propriétaire d'un gisement de gemmes, à la Guyane; un transporté devenant riche, cela dépasse l'entendement de ceux que l'explorateur Coudreau appelait « les honnêtes gens de Cayenne ». Aussi, sur sa demande, est-il autorisé à partir au Venezuela, retrouver sa femme et son enfant.

Aujourd'hui, on exploite, à Kaw, la mine de diamants prospectée par Pélissier.



**Porchet, un condamné militaire servit longtemps d'auxiliaire aux médecins; il est maintenant grâcié...**

— Oui, monsieur le major.

Et Sermet s'installa.

Il passa deux jours et trois nuits au chevet du malade, en exécutant sa consigne.

Le troisième jour, le docteur dit :

— C'est bien, Sermet, tu l'as sauvé. Merci.

Sermet pleurait.

La visite passée, le surveillant l'appela :

— Vous irez à la commission. Mauvaise volonté au travail. J'ai trouvé cette barbe de plume sous le lit d'un malade...

(A suivre.)

Marius LARIQUE.

Lire la semaine prochaine :

## LES AUXILIAIRES DES MÉDECINS

La circulation, en Guyane, est moins compliquée qu'à Paris. Et les médecins n'ont pas besoin de priorité; ils réclameraient plutôt des routes et des autos.



Hugon, vieux forçat, tuberculeux, est un exemple rare d'endurance et de volonté. Il était bactériologiste à l'hôpital de Saint-Laurent. Un jour qu'il souffrait trop, il analysa ses crachats et y découvrit des bacilles. Chaque jour, il recommença. Chaque jour, malgré les soins qui ne lui manquaient pas, il constatait l'aggravation du mal. Il dura cependant trois ans, ne se soutenant plus qu'à force de morphine. D'autres eussent cédé la place. Il ne cessa pas de servir. Il mourut, à son poste, bravement, en... forçat, j'allais écrire : en soldat.

Marcheras, à présent professeur de français au Venezuela, était un homme instruit, intelligent. Il n'avait qu'un vice, mais grave : il buvait, il buvait jusqu'à l'ivresse et, croyez-moi, ça n'est pas au bagne qu'on guérit cette maladie-là. Le soleil de la Guyane, la terre des tropiques et les mœurs du bagne ne valent rien contre l'ivrognerie. Pourtant, un médecin — mais quel médecin : le docteur Rousseau! — l'en avait guéri, et sans drogue, par le seul effort de sa bonté. Marcheras aimait et respectait tellement le docteur Rousseau qu'il tint pendant des mois le serment qu'il lui avait fait de ne plus boire que de l'eau.

Il y a deux sortes d'infirmiers au bagne : les infirmiers panseurs et les infirmiers de salle.

Les infirmiers de salle, improprement nommés, sont commis aux soins de propreté et à la distribution des vivres et des médicaments.

Leurs connaissances médicales sont nulles.

Certains sont toutefois capables de dévouement.

— Sermet! Tu vois cet Arabe? Pour qu'il ne meure pas, il faut que tu ne quittes pas son lit.

— Bien, monsieur le major.

— Température, ventouses, potion, sans cesser. C'est compris?

(De notre envoyé spécial sur le front d'Espagne).

**N**ous allions à dix vers les crêtes alors terriblement bombardées de Saint-Sébastien. Entre quatre occupants d'une même voiture, nous avions donc appris à nous connaître, lorsqu'un officier nous fit stopper.

Nous descendîmes. Il y avait avec moi ce jour-là Sefton Delmer, du *Daily Express* et Knickerboker, de la presse Hearst. Je venais de le découvrir. Nous faisons les cent pas au milieu des miliciens, pour nous dégourdir les jambes, lorsque nous entendîmes une voix glapissante.

Un gros homme qui portait sur son dos un matériel de cinéaste et ployait sous le faix se disputait avec des officiers dans une langue qui leur était inconnue puisqu'il s'exprimait en argot américain.

— C'est Vargès qui s'explique, dit froidement Knickerboker.

Lui et moi nous connaissions Vargès, faisant ainsi exception à la règle, Knickerboker pour avoir vécu avec lui deux journées tragiques dans la gare d'Addis-Abbeba, sous la protection de deux mitrailleuses, le jour du pillage de la ville par une foule abandonnée à la xénophobie, moi pour l'avoir tenu sur mes genoux comme un poupon, dans une automobile, une nuit que, au King David Hotel de Jérusalem, on venait de nous apprendre l'incendie de la ville juive...

Et nous tous de pouffer... En effet, je n'ai jamais connu un personnage qui me donne, très amicale-

(en ce qui concernait son retour à Shanghai), avec le bureau parisien de sa maison, le grand bureau qui devait régler ses affaires, lorsque commença la guerre d'Espagne. Déjà Vargès avait retenu aux Messageries Maritimes, une place sur le paquebot de Chine. On lui demanda — mais pour quelques semaines seulement — d'aller faire un tour, en passant, à Somosierra, Guadarama, Saint-Sébastien et si possible à Madrid. Ainsi était-il revenu à Burgos, au milieu de ses compagnons d'Abyssinie et de Palestine...

— Et ta femme ? lui disais-je parfois.

Il hochait la tête et me jetait un regard d'homme traqué.

— Je ne sais si je la reverrai jamais, se désespérait-il.

Tel était l'homme qui faisait du tapage dans les rues d'Audouin. Quelle mouche le piquait ?

— On m'a promis de m'emmener à la guerre, hurlait-il. Je vois des soldats, mais je ne vois pas la guerre.

— Mais la guerre est à 500 mètres, s'impatientait un officier. N'entendez-vous pas les balles ? (Il désignait l'horizon proche.)

— Et mon public, vociféra Vargès, croyez-vous qu'il se contente de voir la guerre à 500 mètres. La guerre c'est pour moi, au premier plan, des miliciens — et qui tirent. En face d'eux, les tranchées ou les abris des tirailleurs ennemis.

— Vous ne verrez rien, insistait le capitaine Aguilera.

— Comment ? Je ne verrai rien, s'empourprait Vargès. Mais je verrai une attaque si possible, ou bien, si je n'ai pas cette chance, je verrai des canons qui crachent, des avions qui bombardent et dans le cas le moins favorable, l'éclatement d'une bombe.

Sous les balles, Raymond Vanker ramena un enfant jusqu'au pont international d'Irun. Guy de Traversay fut exécuté à Majorque. Un envoyé spécial au milieu des miliciens.

# Chasseurs d'

## SUR LE FRONT D'ESPAGNE

ment, d'ailleurs, autant envie de rire que Vargès. Imaginez un type de comique américain classique, le type du comique à qui arrivent toujours les pires aventures ; complétez son ventre rebondi, son apparence bonhomme par un imperméable passé de teinte, par un vêtement trop étroit ou le gilet craque, ajoutez-y un visage impassible et un petit chapeau rond qui ne tient jamais sur sa tête : vous aurez un peu de Vargès. Mais ce n'était pas seulement l'apparence de Vargès qui me faisait rire : il y avait aussi son histoire, que je trouvais irrésistible. Le brave Vargès venait d'être nommé reporter cinéaste à Shanghai, en 1935, une place qu'il croyait de tout repos, lorsque éclata brusquement la guerre d'Abyssinie. Il avait à cette époque loué un appartement à Shanghai, engagé des domestiques, fait venir sa femme et probablement ses gosses. La maison qu'il représente (c'est la Fox-Moviétone, je crois, mais je peux me tromper), lui demanda alors comme un service d'aller faire un dernier voyage en Abyssinie, cela pour peu de jours, lui précisait-on, le temps d'une promenade, puisqu'il était affecté, non en Europe, ni en Afrique, mais en Extrême-Orient. Voilà Vargès parti. L'idée d'aller faire une excursion aller et retour en Abyssinie, pour filmer les premières images de la guerre, l'enchantait. Il se contenta de dire au revoir à sa femme et à ses gosses, mais cela très tranquillement, puisque le retour ne devait pas tarder. La guerre d'Abyssinie dura, en effet, sept mois. Elle finissait, lorsque éclata la révolte de Palestine. Vargès se proposait de regagner Shanghai, lorsque sa maison lui demanda de revenir par la Palestine : il ne devait y rester que le temps d'impressionner quelques mètres de films... Le voyage lui prit encore trois nouveaux mois. Il avait fini. Il avait rejoint Paris pour se mettre en rapport,

Voilà ce qu'il me faut pour l'Europe et pour l'Amérique...

J'abrège. Une demi-heure plus tard, nous passions, mais avec quelles difficultés une passerelle en planches, quelques planches posées sur le squelette d'un pont, que les « rouges », dans leur retraite, avaient fait sauter à la dynamite. Vargès passa, en tête, avec son énorme chargement sur son dos. Cela pour filmer « le premier passage » du pont... Nous avançâmes. Il y a dans Audouin un passage découvert, une sorte de pont habité, au-dessus d'une combe où la fusillade arrivait par rafales. Nous le prîmes à la file indienne, évitant de faire groupe, tranquillement, sans doute, mais tout de même sans nous attarder. Vargès, lui, resta sur le pont : il lui fallait filmer les crêtes d'où venait la fusillade !...

— Viens-tu, Vargès ?

Il faisait une grimace ; il courbait le dos pour montrer qu'il appréciait à son juste danger la fusillade, mais il n'avancait pas et filmait. Un peu plus tard, à l'extrémité des lignes, dans une villa d'où tiraient, abrités derrière un rempart de matelas, des soldats casqués, Vargès fut enfin à son affaire : étendu à plat ventre, derrière les matelas, mais nous révélant de temps à autre sa grosse tête comique, il « tournait ». Un peu plus tard encore, une bombe éclata derrière lui, dans un endroit d'où nous avions voulu le faire partir. Il fit tranquillement un demi-tour, comme un homme qui a l'habitude de la guerre. Il filma la fumée de la bombe, l'éclatement, le trou, l'appareil qui continuait le bombardement.

J'avais vu, impassible, dans une circonstance analogue, Mac Grégor, de Paramount, Paul Lemesle, de *Paris-Soir*, et un camarade dont je n'ai jamais su le nom, de *Wide World*. Mac Grégor se faisait tirer dessus en allant filmer en avion des vues aériennes du

« front » (on le prenait pour un observateur ennemi). Paul Lemesle, bombardé par un avion (il était en automobile), ne pensait qu'à photographier le petit volcan d'acier, de poudre et de terre, qui fumait à quelques mètres de lui...

Je passe sur les ennuis que nous avons tous éprouvés. Guy de Traversay a été tué ! J'ai entendu quelqu'un me demander ce qu'il était allé faire à Majorque, dans une attaque. Je crois que les nationaux qui l'ont abattu ont pris le temps de le coller au mur. « Periodista francés », criait-il, ce qui signifie « journaliste français », comme si le nom de sa profession avait pu le sauver ! Journaliste ! Un journaliste dans une guerre, et à plus forte raison dans une guerre civile est toujours un ennemi, quelque chose comme un espion ou un juge !...

Edouard Helsey, du *Journal*, et Pierre Dumas, de la *Petite Gironde*, ont manqué d'être fusillés à Saragosse. Louis Delaprée, traqué à Tolède, n'a dû la vie qu'à l'amitié et au courage de deux miliciens rouges. Un journaliste anglais a été fusillé à Barcelone et, du côté où j'étais, on a jeté plusieurs fois le trouble dans l'âme de mes camarades en les menaçant de les inscrire sur une « liste noire ».

Etre inscrit sur une « liste noire », cela signifie que l'un des deux camps vous est interdit. Encore lorsqu'on sait que l'on a mérité cette marque d'hostilité et de haine, a-t-on une chance d'éviter le pire. — Vous avez six heures pour quitter le pays, gronde l'officier.

A vous de ne pas être retardé sur la route. Retardé par une panne, par l'officier d'un des postes placés de 20 kilomètres en 20 kilomètres, à partir du front jusqu'à la frontière et où l'on peut toujours exiger une vérification d'identité. A vous d'avoir des papiers, des permis de circuler (renouvelés périodiquement et parfois tous les jours), bien en règle. Si un cachet manque sur l'un des permis (il en faut sept dans le gouvernement de Barcelone et deux dans le gouvernement de Burgos), le commissaire, blanc

cellule de condamné à mort, son supplice dura six jours, six jours pendant lesquels il voyait des compagnons partir pour un mur que balaient chaque jour des rafales de mitrailleuses et au pied duquel se donne le coup de grâce. Des camarades s'échappèrent en fraude pour prévenir Paris ; nous fîmes tous l'impossible en sa faveur ; le maréchal Pétain lui-même intervint. Enfin, un avion français, piloté par M. Devoize, un courageux aviateur de Tanger, alla le chercher. Devoize rapportait de Séville, la preuve de la bonne foi de notre camarade. Brut nous revint. Il était temps : depuis six jours, l'image de sa femme et de ses deux enfants tournaient dans sa tête, au risque de lui briser l'esprit...

Il fallait nous voir dans les auberges de la frontière, où tous les deux jours, ayant parcouru 800, 1.000 kilomètres, nous venions apporter dépêches et films. Mal rasés, n'ayant pas dormi, nous arrivions aux renseignements.

— Avez-vous des nouvelles de Maurice Leroy ? questionnait quelqu'un. Nous ne l'avons pas vu depuis deux jours.

Un autre parfois lançait un nom.

— Connaissez-vous André Newman ? Il paraît que c'est un journaliste de *Vendémiaire*. Il a été fusillé ce matin.

— Fusillé ?

— On a trouvé sur lui un code secret.

— Un code ?

— Quelques phrases qui avaient une autre signification que leur sens véritable. Par exemple, « Georges malade », signifiait « Franco a été assassiné ».

— Alors ?

— Newman n'a trouvé rien à dire, sinon qu'il voulait envoyer à son journal d'autres nouvelles que celles dont la censure militaire permet la transmission. « Mais alors vous faites de l'espionnage ? lui a-t-on répliqué. » Le délit d'espionnage dans un pays en état de guerre est toujours puni de mort...

— Pauvre type ! dit l'opérateur de Paramount.

Tel fut l'oraison funèbre du journaliste trop audacieux. Nous ne le connaissions pas. Nous nous bor-

nions à dire : « Il faut prévenir Paris ! » Trop tard, malheureusement...

— Connaissez-vous une femme journaliste qui a pour nom Renée Lafont, ajouta un camarade qui arrivait du Sud. Elle était dans une automobile avec des miliciens rouges, lorsque aux environs de Cordoue ils se trompèrent de chemin et tombèrent dans les lignes blanches. Ils saluèrent les phalangistes en tendant le poing. Leur sort fut rapidement réglé, et seule Renée Lafont fut faite prisonnière. Seulement, un phalangiste l'accusa d'avoir roulé en boule un papier qu'elle avait dans son sac et de l'avoir avalé. Elle fut aussitôt soupçonnée d'être une espionne communiste. Que s'est-il passé par la suite ? J'ai appris qu'elle avait été transportée dans un hôpital et qu'elle venait de mourir...

Ainsi nous retrouvions-nous, hors de l'action. Il arrivait que nous avions, les uns pour les autres, une admiration naïve. Fontenoy, de l'agence Havas, est allé sauver un enfant, près d'Irun, sous les balles. Raymond Vanker, un photographe, est allé, tout en filmant, chercher, dans une maison d'Irun incendiée, un enfant qu'une femme malade ne pouvait plus transporter. Il a sauvé la femme et l'enfant ; il leur a fait traverser le pont d'Irun sous les balles. Lui, il est resté pour photographier une scène unique, le plus beau film de sa vie !

Journées, nuits de fièvre où le nom de DÉTECTIVE nous prêta parfois une fière assistance. On n'imagine pas combien de lecteurs nous avons dans les pays basques et en Navarre espagnole, de Saint-Sébastien à Pampelune. Une nuit, en plein brouillard, dans un col des Pyrénées où les carlistes croyaient que les espions se donnaient rendez-vous, un de ces braves gens nous sauva d'une arrestation à peu près certaine. Mes camarades anglais étaient déjà soupçonnés, lorsque, en entendant mon nom, cet excellent homme fendit la foule.

— Laissez passer, cria-t-il. Je le connais. Je suis un abonné de DÉTECTIVE, ajouta-t-il.

Désormais, les journalistes des deux mondes passeront, car ils étaient mes amis. Et à la frontière, un loueur de voitures vint toutes les deux nuits nous chercher, bravant la fatigue, uniquement parce que c'était un fidèle de DÉTECTIVE.

De combien de chasseurs d'images ce modeste loueur transporta-t-il les dépêches, les photographies et les films, ces dépêches que l'on parcourt sans les lire, ces films que l'on trouve trop courts et qui passent, entre deux films, sans signature...

Henri DANJOU.

Copyright by Henri Danjou and DÉTECTIVE.  
Reproduction, même partielle, interdite pour tous pays y compris l'U. R. S. S.

Le cinéaste René Brut faillit être fusillé à Séville ; on l'accusait d'avoir filmé des exécutions à Badajoz... Les chasseurs d'images firent preuve d'un cran digne d'admiration.

# Images

ou rouge, de la frontière a toujours le droit de vous empêcher de sortir. Alors, le délai s'écourte et, sauf un jeu de chance, vous êtes passible d'un peloton d'exécution où le seul regret que l'on ait de fusiller quelqu'un est de dépenser le prix d'une balle, c'est-à-dire, comme me le confiait un milicien, « 75 centimes ! »

La chance, je l'ai rencontrée comme je passais la frontière pour aller à Séville. Quelques jours plus tôt, notre collaborateur Jean Marèze avait publié un article sur les exécutions à Séville. J'eusse probablement, on m'en prévint, payé pour lui. La semaine suivante d'ailleurs, Jean Marèze fut condamné régulièrement à mort pour trahison, par un Conseil de guerre réuni tout exprès pour le juger. Le voici averti. Tous les chasseurs d'images n'ont pas eu la même chance.

Que nous avons été inquiets pour René Brut, un cinéaste de Pathé Natan ! Il était accusé (mais il n'en savait rien), d'avoir filmé des exécutions à Badajoz. Une nuit à trois heures du matin, à Séville, des miliciens vinrent le fouiller à son hôtel. Ils l'emmenèrent.

— Je voudrais emporter ma valise, supplia Brut.

— Où vous allez, vous n'avez plus besoin de valise, lui répondit-on.

Il parcourut la ville, menottes aux mains. Pendant deux heures, il marcha, entouré de six miliciens armés, dans la direction de la campagne, là où se font les exécutions capitales. Mais la direction de la campagne est aussi la direction de la prison. Vers six heures, il lui fut permis de se reposer dans une



# DETECTIVE

Directeur : Marius LARIQUE

## CHASSEUR D'IMAGES

### SUR LE FRONT D'ESPAGNE

René Brut, un chasseur  
d'images en Espagne, fut  
longtemps emprisonné.

Pages 18 et 19, reportage  
de **Henri DANJOU**

